



**BANQUE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

BES N° 08 - décembre 2020

# **Bulletin Economique et Statistique**

## TABLE DES MATIÈRES

---

Liste des tableaux . . . . .	3
Liste des graphiques . . . . .	5
Liste des sigles et abréviations . . . . .	7
Comité de validation . . . . .	9
Avant-propos . . . . .	11

### **I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES. 13**

1. Environnement international . . . . .	13
2. Secteur réel de la CEMAC . . . . .	20
3. Balance des paiements . . . . .	29
4. Finances publiques et endettement . . . . .	33
5. Monnaie et crédit . . . . .	35
6. Réserves des banques . . . . .	40
7. Situation des réserves de changes . . . . .	42
Conclusion . . . . .	44

### **II. ETUDE . . . . . 45**

#### **INCLUSION FINANCIÈRE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ZONE CEMAC : LE CAS DE LA FINANCE MOBILE . . . . . 45**

Introduction : . . . . .	45
1. Problématique . . . . .	47
2. Methodologie . . . . .	53
3. Analyse des résultats . . . . .	55
4. Recommandation de politique économique . . . . .	56
5. Conclusion . . . . .	57
Références bibliographiques : . . . . .	59



## LISTE DES TABLEAUX

---

T1 : Taux de croissance mondiale réelle des principaux pays partenaires . . . . .	13
T2 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC . . . . .	15
T3 : Taux directeurs des principales Banques Centrales. . . . .	19
T4 : Taux de croissance dans la CEMAC . . . . .	20
T5 : Contribution à la croissance de la CEMAC . . . . .	21
T6 : Taux d'inflation sur les 12 derniers mois. . . . .	24
T7 : Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation. . . . .	26
T8 : Contribution des fonctions de consommation à l'inflation dans la CEMAC . .	27
T9 : Soldes de la balance commerciale (en % du PIB) . . . . .	29
T10 : Solde de la balance des paiements (en % du PIB) . . . . .	30
T11 : Compétitivité. . . . .	32
T12 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC (en % du PIB) . .	34
T13 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC (en % du PIB) . . . . .	34
T14 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA) . . . . .	36
T15 : Agrégats de monnaie et de crédit (variation en millions %) . . . . .	37
T16 : Taux directeurs de la BEAC . . . . .	38
T17 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité (en millions de FCFA) .	40
T18 : Réserves de Change au 31 juillet 2019-31 juillet 2020 . . . . .	43



## LISTE DES GRAPHIQUES

G1. Taux de croissance réelle des pays industrialisés . . . . .	10
G2. Taux de croissance réelle des pays en développement . . . . .	14
G3. Cours du pétrole . . . . .	14
G4. Cours des produits agricoles d'exportations . . . . .	14
G5. Cours des métaux non précieux . . . . .	14
G6. Indice composite des cours des produits de bases exportés par la CEMAC	14
G7. Cours moyen mensuel de l'euro . . . . .	16
G8. Cours moyen mensuel de l'euro (suite) . . . . .	16
G9. Taux de croissance réelle dans la CEMAC . . . . .	20
G10. PIB nominal des pays de la CEMAC (en milliards de FCFA) . . . . .	21
G11. Contribution du secteur primaire à la croissance dans la CEMAC . . . . .	22
G12. Contribution du secteur secondaire à la croissance de la CEMAC . . . . .	22
G13. Contribution du secteur tertiaire à la croissance de la CEMAC . . . . .	22
G14. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC . . . . .	25
G15. Taux d'inflation en glissement annuel des partenaires . . . . .	25
G16. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en moyenne annuelle) . . . . .	28
G17. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation dans la CEMAC (en glissement annuel) . . . . .	28
G18. Solde des transactions courantes des pays de la CEMAC (en % du PIB) . .	30
G19. Evolution du TCER/TCEN . . . . .	31
G20. Evolution de l'indice composite du TCER . . . . .	32
G21. Contribution des pays membres au solde budgétaire de la CEMAC, . . . . .	33
G22. Evolution des finances publiques dans la CEMAC . . . . .	33
G23. Evolution comparée du TISP et du taux de la facilité de dépôts de la BCE .	39
G24. Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE . . . . .	39
G25. Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC . . . . .	41
G26. Evolution du volume des injections de liquidité dans la CEMAC (en millions de FCFA) . . . . .	41



## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

---

<b>BCC</b>	:	Banque Centrale du Congo
<b>BCEAO</b>	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>BEAC</b>	:	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
<b>BES</b>	:	Bulletin Economique et Statistique
<b>BCE</b>	:	Banque Centrale Européenne
<b>BoE</b>	:	<i>Bank of England</i>
<b>BoJ</b>	:	<i>Bank of Japan</i>
<b>CBN</b>	:	<i>Central Bank of Nigeria</i>
<b>CEMAC</b>	:	Commission Economique et Monétaire d’Afrique Centrale
<b>CPM</b>	:	Comité de Politique Monétaire
<b>FED</b>	:	Réserve Fédérale Américaine
<b>FMI</b>	:	Fonds monétaire international
<b>PIB</b>	:	Produit Intérieur Brut
<b>RDC</b>	:	République Démocratique du Congo
<b>SARB</b>	:	<i>South African Reserve Bank</i>
<b>TCM</b>	:	Taux Créditeur Minimum
<b>TCER</b>	:	Taux de Change Effectif Réel
<b>TCEN</b>	:	Taux de Change Effectif Nominal
<b>TIAO</b>	:	Taux d’Intérêt des Appels d’Offres
<b>TIMP</b>	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
<b>TISP</b>	:	Taux d’Interêt sur Placement
<b>WEO</b>	:	<i>World Economic Outlook</i>
<b>UEMOA</b>	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine





## COMITÉ DE VALIDATION

---

La coordination de la publication du BES est assurée par un Comité de validation, créé par Décision du Gouverneur N°065/GR/2017 du 03 juillet 2017. Celui-ci a pour responsabilité principale de valider les articles et les études proposés pour publication dans le Bulletin. Il veille également au respect des dates de parution du Bulletin. Réunit le 13 octobre 2020 à 13 heures dans les locaux du Siège de la Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC), pour ce huitième numéro, le Comité de validation était composé comme suit :

### PRÉSIDENT :

#### **HAMADOU ABDOULAYE**

Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques.

### MEMBRES :

#### **DIFFO NIGTIOPOP Georges**

Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques en charge du pôle « Etudes ».

#### **MOUNKALA Evrard Ulrich Herménégilde**

Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques en charge du pôle « Statistiques ».

#### **MVONDO Emile Thierry**

Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques en charge du pôle « Recherche ».

#### **MBOHOU Christelle Louisa**

Chef du Service de l’Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation.

A également prit part à ces travaux, Monsieur **GOMBA EBIKILI Claise Borgia**, cadre moyen du Service de l’Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation.



Ce huitième numéro du Bulletin Economique Statistique (BES) pour le troisième trimestre de l'année 2020, publié par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est composé de deux parties. La première traite des évolutions économiques, monétaires et financières récentes, tant au plan international, qu'au plan sous-régional. La deuxième partie de ce Bulletin présente des études réalisées par les cadres (de la BEAC) et étudiants ressortissants de la Communauté Economique Monétaire et Financière (CEMAC). Les études publiées dans le BES doivent permettre à la BEAC d'avoir une meilleure connaissance des économies de la sous-région. En outre, les thèmes ou sujets évoqués doivent impérativement toucher de près aux missions statutaires de la BEAC.

La Banque Centrale émet la monnaie de l'Union Monétaire et en garantit la stabilité. Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans l'Union Monétaire. S'agissant de ses missions, la BEAC pour mandat : i) de définir et conduire la politique monétaire de l'Union Monétaire ; ii) d'émettre les billets de banque et les monnaies métalliques qui ont cours légal et pouvoir libératoire dans l'Union Monétaire ; iii) de conduire la politique de change de l'Union Monétaire ; iv) de détenir et gérer les réserves officielles de change des Etats membres ; v) de promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement ; vi) de promouvoir la stabilité financière dans l'Union Monétaire. Par ailleurs, plusieurs défis se posent à la Banque Centrale, parmi lesquelles l'accompagnement pour le développement d'une zone en pleine croissance. Il s'agit en particulier de i) l'intégration monétaire : la monnaie commune, le Franc CFA encourage les échanges commerciaux et favorise les investissements nationaux ou directs étrangers ; ii) la stabilité monétaire : elle permet aux Etats de mener à bien leurs missions régaliennes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice, de la défense et de la sécurité ; iii) la stabilité financière : elle facilite les investissements privés et publics, notamment dans le domaine de l'infrastructure ; iv) l'intégration régionale : elle est un moteur indispensable pour les pôles d'excellence

au sein de la CEMAC dans les secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, de l'économie forestière, de l'élevage et de la pêche, des mines, de la métallurgie et du tourisme.

Concernant la première partie qui s'intitule « **Environnement Economique, Monétaire et Financier** », au niveau international, la crise sanitaire liée à la COVID-19 continue de peser sur la croissance économique mondiale, notamment en déstabilisant les chaînes d'approvisionnement. En effet, selon les *Perspectives de l'économie mondiale*, révisées en décembre 2020 par le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale est estimée à 2,8 % en 2019 et devrait s'effondrer à - 4,4 % en 2020, avant de se hisser à 5,1 % en 2021. Ainsi, selon les récentes prévisions du FMI, le taux d'inflation baisserait de 1,4 % en 2019 à 0,7 % en 2020, puis à 1,5 % en 2021 pour les pays avancés. S'agissant des pays émergents et en développement, il reviendrait de 5,1 % en 2019 à 4,8 % en 2020, puis à 4,0 % en 2021. En Afrique subsaharienne, l'inflation reculerait de 8,4 % en 2019 à 8,0 % en 2020 et 7,1 % en 2021. En Afrique subsaharienne, la majorité des banques centrales ont poursuivi des politiques monétaires accommodantes, à travers un ensemble de mesures destinées à freiner les effets éventuels de la crise sanitaire.

En outre, dans un environnement d'incertitudes croissantes, les banques centrales devraient poursuivre les mesures de soutien aux économies, en vue de limiter les effets négatifs de la crise sanitaire. Une grande partie des banques centrales des pays avancés, émergents et de l'Afrique subsaharienne ont reconduit l'orientation accommodante de leur politique monétaire.

Au niveau de la sous-région Afrique Centrale, dans un contexte marqué par une récession de l'activité économique mondiale, une contraction sur l'ensemble de l'année des prix du pétrole suite à la crise de la COVID-19, les principales évolutions se déclinent comme suit : i) repli de la croissance à - 2,9 %, contre 2,0 % en 2019 ; ii) un tassement de l'inflation en moyenne annuel à 2,0 % à fin septembre 2020, contre 2,8 % un an plus tôt, en glissement annuel, le taux d'inflation s'est hissé à 3,3 %

en septembre 2020, contre 1,0 % un an auparavant ; iii) un creusement du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, à - 2,5 % du PIB en 2020, contre - 0,1 % du PIB en 2019 ; iv) une dégradation de la balance des paiements, avec un déficit du compte courant qui s'établirait à 2 516,9 milliards (- 5,0 % du PIB), contre -806,1 milliards (- 1,5 % du PIB) un an auparavant ; v) un déficit global de la balance des paiements qui se situerait à 1 952,8 milliards en 2020 (-3,9 % du PIB), contre un excédent de 373,4 milliards en 2019 (0,7 % du PIB).

Sur le plan monétaire, en glissement annuel, les évolutions de caractérisent comme suit :

- 1) une baisse des avoirs extérieurs nets de 22,6 % ;
- 2) une hausse des crédits à l'économie de 2,6 % ;
- 3) une progression des créances nettes sur les Etats de 43,1 % ;
- 4) une augmentation de la masse monétaire de 9,7 % et une hausse du taux de couverture extérieure de la monnaie à 68,0 % à fin décembre 2020, après 67,1 % à fin décembre 2019 ;
- 5) une augmentation du niveau des réserves en mois d'importations des biens et services à 3,98 mois, après 3,22 à fin décembre 2019.

En matière d'**endettement**, le rythme d'accroissement de la dette publique extérieure pourrait se maintenir. En effet, le ratio du service de la dette publique

extérieure sur les recettes budgétaires passerait de 20,3 % en 2019 à 37,0 % en 2020, et celui du service de la dette publique extérieure rapporté aux exportations de biens et services de 10,4 % en 2019, à 21,4 % en 2020.

Pour ce huitième numéro, l'étude retenue est « l'Inclusion financière et croissance économique en zone CEMAC : Le cas de la finance mobile », écrit par **NANKAP SEUJIB Alexis** et **MEGNIGANG Denise Gisèle**.

Dans la crise sanitaire actuelle, la Banque Centrale continue plus que jamais d'être au service des économies de la sous-région. Dans le cadre de ses missions statutaires, elle invite les universitaires ressortissants de la CEMAC à faire part de leurs réflexions pouvant améliorer la connaissance sur les économies de la CEMAC. En effet, de par son mandat et sa mission, il est impératif que la Banque Centrale demeure toujours un socle de confiance et de stabilité au service des citoyens de la CEMAC. La BEAC encourage fortement les chercheurs et cadres des administrations publiques et privées des pays de la sous-région à soumettre leurs travaux et recherches, afin de contribuer à la réflexion sur l'émergence des pays de la CEMAC.

**HAMADOU ABDOULAYE**  
**Président du Comité de Validation**

# I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES

## 1. Environnement international

Les prévisions de croissance mondiale reposent sur une probable atténuation des restrictions sanitaires pour endiguer la pandémie de COVID-19 d'ici 2021, et ce à mesure que : i) la couverture vaccinale s'élargira et les traitements s'amélioreront ; ii) les entreprises apporteront les ajustements nécessaires à leurs modes de production et de distribution, et iii) les consommateurs s'adapteront à des nouveaux modes de consommation. Par conséquent, de vastes mutations structurelles dans de nombreux pays sont attendues, avec le redéploiement de ressources au détriment de secteurs dont l'activité pâtira de la distanciation, des modifications des lieux de travail pour relever les normes de sécurité et l'adoption de nouvelles technologies facilitant le télétravail. Toutefois, les risques d'une aggravation de la situation demeurent, en raison de la résurgence d'une seconde vague de la pandémie dans les pays occidentaux. Néanmoins, une lueur d'espoir est apparue en novembre 2020, au regard des annonces faites par plusieurs entreprises pharmaceutiques sur les perspectives de développement de vaccins contre la COVID-19. Pour l'heure, selon les Perspectives de l'économie mondiale, révisées en décembre 2020 par le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale est estimée à 2,8 % en 2019 et devrait s'effondrer à -4,4 % en 2020, avant de se hisser à 5,1 % en 2021.

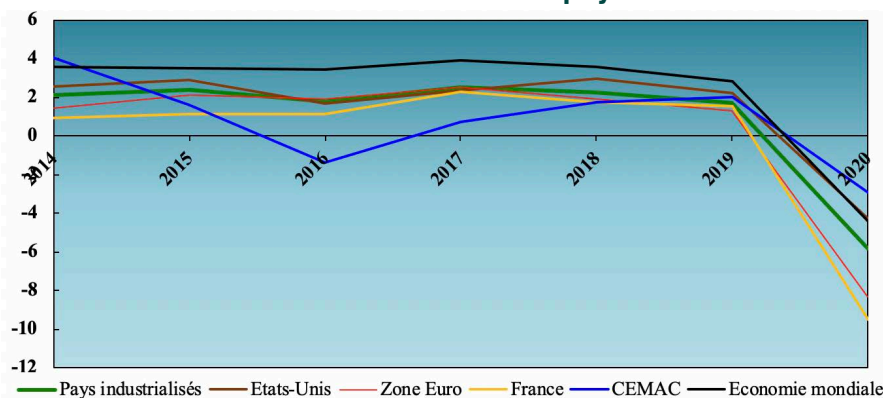
### 1.1 Activité économique

**T1 : Taux de croissance réelle des principaux pays partenaires**

	2015	2016	2017	2018	2019 Estim	2020 Prév
Economie mondiale	3,5	3,4	3,9	3,6	2,8	-4,4
Pays industrialisés	2,1	2,3	1,7	2,5	2,2	1,7
Etats-Unis	2,5	2,9	1,6	2,4	2,9	2,2
Zone Euro	1,4	2,1	1,9	2,5	1,9	1,3
France	1,0	1,1	1,1	2,3	1,7	1,5
Pays émergents et en développement d'Asie	6,8	6,8	6,7	6,3	5,5	-1,7
Chine	6,9	6,8	6,9	6,8	6,1	1,9
Inde	8,0	8,3	7,0	6,1	4,2	-10,3
Pays d'Amérique Latine	0,3	-0,6	1,3	1,1	0,0	-8,1
Russie	-2,0	0,3	1,8	2,5	1,3	-4,1
Pays d'Afrique Subsaharienne	3,2	1,4	3,0	3,3	3,2	-3,0
CEMAC	1,6	-1,4	0,7	1,8	2,0	-2,9
UEMOA	6,3	6,6	6,3	6,6	6,6	2,6
Afrique du Sud	1,2	0,4	1,4	0,8	0,2	-8,0
Nigeria	2,7	-1,6	0,8	1,9	2,2	-4,3

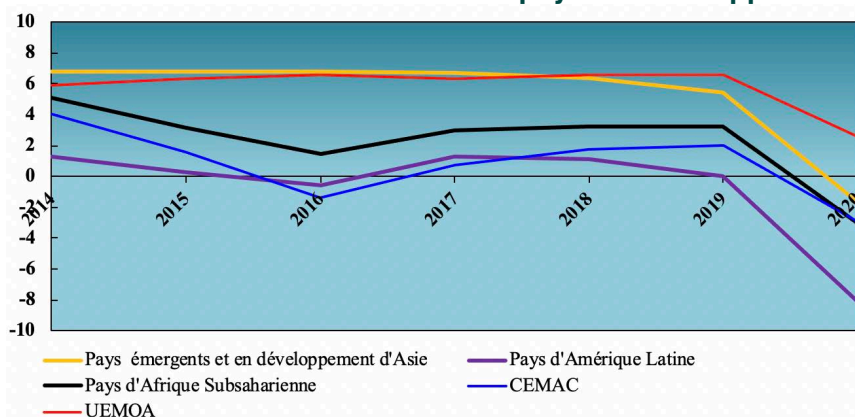
Sources : Perspectives économiques du FMI (mise à jour de décembre 2020),  
Base de données du WEO (avril 2020), BEAC, BCEAO.

**G1. Taux de croissance réelle des pays industrialisés**



Sources : Perspectives économiques du FMI (mise à jour de décembre 2020),  
Base de données du WEO (avril 2020), BEAC, BCEAO

## G2. Taux de croissance réelle des pays en développement

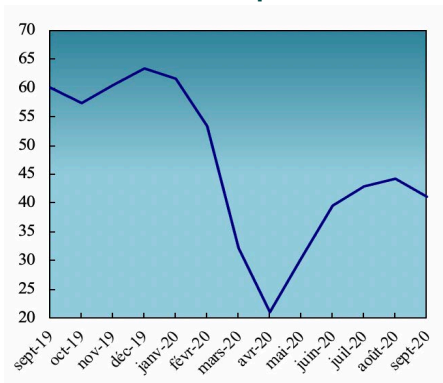


Sources : Perspectives économiques du FMI (mise à jour de décembre 2020), Base de données du WEO (avril 2020), BEAC, BCEAO

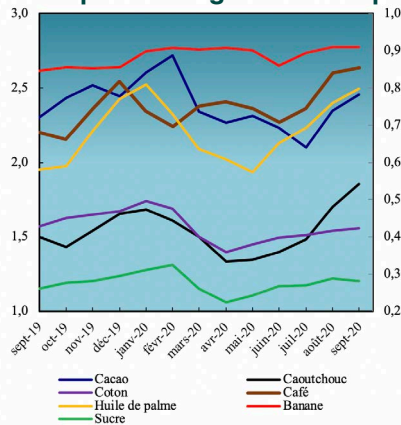
## 1.2 Marché des produits de base

Sur les marchés internationaux des produits de base, au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 (T3/2020), l'indice global des cours des produits de base exportés par la CEMAC a progressé de 19,6 %, après avoir régressé de 28,9 % au T2/2020, grâce à la croissance de la majorité des cours des principaux produits d'exportation de la CEMAC, à l'exception de ceux observés sur le marché des « métaux et minerais ». Les produits énergétiques ont enregistré une croissance de leurs cours, de l'ordre de 38,3 %, contre une régression de 36,6 % au trimestre précédent. En effet, entre les deux trimestres, l'indice des cours des produits énergétiques est passé de 29,04 à 40,12. Cette recrudescence des cours des produits énergétiques s'explique par la hausse des cours moyen de pétrole, principal produit d'exportation de la CEMAC, lequel s'est hissé à 42,7 \$/baril au T3/2020, après 30,3 \$/baril au T2/2020. S'agissant des cours des produits non énergétiques, leur évolution a été portée par les produits de la pêche (5,2 %), les produits forestiers (4,2 %) et les produits agricoles (2,2 %). En revanche, les cours des métaux et minerais ont connu une baisse de 1,5 %.

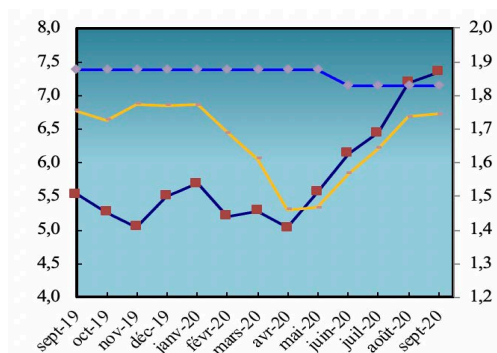
## G3. Cours du pétrole



## G4 : Cours des produits agricoles d'exportations

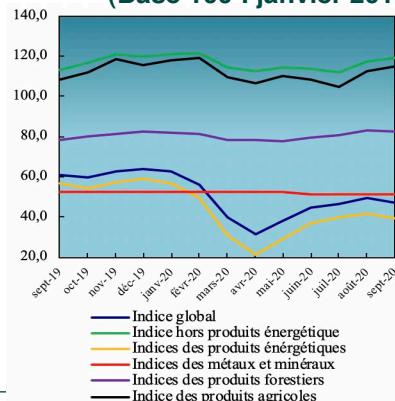


## G5. Cours des métaux non précieux



Source : Banque Mondiale

## G6. Indice composite des cours des produits de bases exportées par la CEMAC (Base 100 : janvier 2012)



## T2 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC

Produit	Unité	Sept-19	Oct-19	Nov-19	Déc-19	Janv-20	Mars-20	Avr-20	Mai-20	Juin-20	Juillet-20	Août-20	Sep-20
<b>Pétrole</b>													
Crude oil, average	\$/baril	60,0	57,3	60,4	63,4	61,6	53,3	32,2	21,0	30,4	42,8	44,3	41,1
Gaz naturel et méthanol													
Europe	\$/mmbtu)	4,2	5,1	5,2	4,6	3,6	2,9	2,7	2,1	1,6	1,8	2,9	4,0
Etats-Unis	\$/mmbtu)	2,6	2,3	2,7	2,2	2,0	1,9	1,8	1,7	1,8	1,7	2,3	1,9
Japon	\$/mmbtu)	10,9	10,0	10,0	10,0	9,9	9,9	9,9	10,1	10,1	7,8	6,3	6,3
<b>Bois</b>													
Bois bruts, même écorçés, désaibliés ou équarris	\$/m3	301,5	301,8	301,1	302,0	301,8	297,4	302,4	298,6	299,7	312,7	316,9	316,1
Bois sciés (ycp Feuilles de placage & feuilles pour contre-plaqués)	\$/m3	591,6	605,4	617,5	627,9	626,5	621,1	593,7	595,0	599,9	606,8	629,1	621,9
Fer	\$/dmtu)	93,1	88,5	85,0	92,7	95,8	87,7	89,0	84,7	93,7	108,5	121,1	123,8
Aluminium	\$/mt)	1 753,5	1 726,0	1 774,8	1 771,4	1 773,1	1 688,1	1 610,9	1 459,9	1 466,4	1 643,8	1 737,3	1 743,8
Diamant	\$/carat)	163,8	154,8	154,8	154,8	155,8	156,8	157,8	154,8	154,8	154,8	154,8	154,8
Or	\$/troy oz)	1 510,6	1 494,8	1 470,8	1 479,1	1 560,7	1 597,1	1 591,9	1 683,2	1 715,9	1 846,5	1 968,6	1 921,9
Manganèse	\$/kg)	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8
Cacao	\$/kg)	2,3	2,4	2,5	2,4	2,6	2,7	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,5
Riz	\$/mt)	400,1	391,2	389,8	398,3	416,4	419,0	452,8	512,7	483,8	462,7	480,2	485,2
Caoutchouc	\$/kg)	1,5	1,4	1,5	1,7	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,4	1,7	1,9
Coton	\$/kg)	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,5	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6
Huile de palme	\$/mt)	580,3	591,4	683,4	769,9	810,1	728,8	635,2	608,9	573,9	694,2	760,3	798,1
Banane	\$/kg)	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Sucre	\$/kg)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Tabac	\$/mt)	4 861,1	4 446,9	4 792,6	4 780,8	4 725,2	4 712,9	4 686,8	4 647,5	4 632,4	4 562,2	4 545,8	4 521,5
Café	\$/kg)	2,2	2,2	2,4	2,5	2,3	2,2	2,4	2,4	2,4	2,3	2,4	2,6
Gomme arabique	\$/tonne	1 667,8	1 658,8	1 658,8	1 658,8	1 659,8	1 660,8	1 661,8	1 658,8	1 658,8	1 658,8	1 658,8	1 658,8
Viande de bœuf	\$/kg)	4,7	4,9	5,9	5,6	5,0	4,7	4,5	4,4	5,1	4,7	4,6	4,6
<b>Indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : janvier 2012</b>													
Indice global		61,1	59,5	62,6	64,0	62,4	56,1	39,8	31,3	38,1	46,6	49,2	47,1
Indice hors produits énergétiques		113,4	116,4	120,8	119,6	121,0	121,5	114,2	112,5	114,4	113,7	117,4	119,0
Indices des produits énergétiques		56,4	54,1	57,1	59,0	56,8	49,4	31,1	21,3	29,1	36,7	41,8	39,2
Indices des métaux et minéraux		52,6	52,5	52,5	52,5	52,6	52,6	52,6	52,6	52,6	51,4	51,4	51,4
Indices des produits forestiers		78,3	79,8	81,1	82,3	82,1	81,3	78,5	78,5	78,0	80,4	83,1	82,2
Indice des produits agricoles		108,3	112,2	118,2	115,7	118,0	119,1	109,4	106,8	110,0	104,9	112,4	115,2

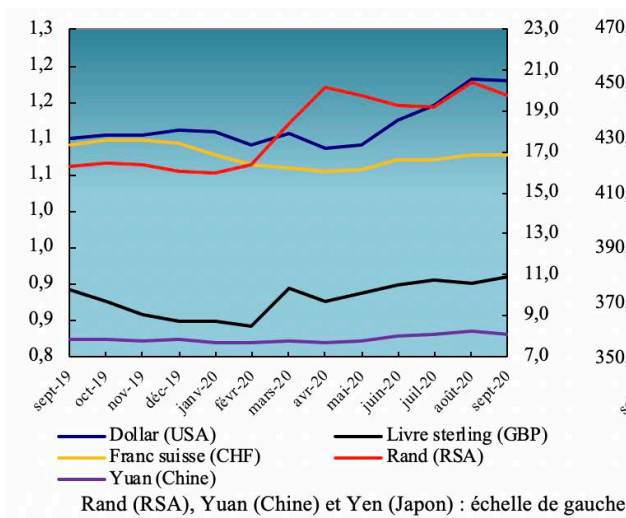
Source : Banque Mondiale



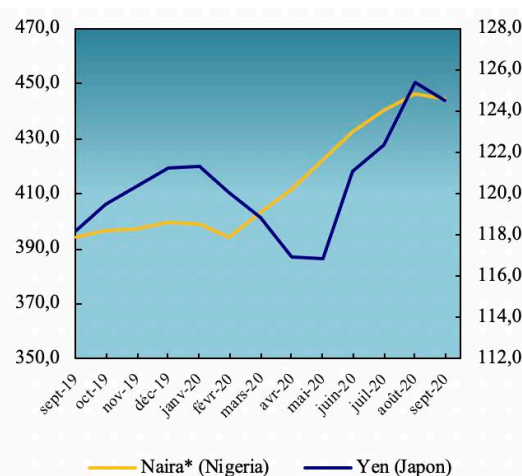
### 1.3 Marchés financiers et orientations des principales banques centrales

Sur le  *marché des changes* , de manière générale, la devise européenne s'est appréciée par rapport aux principales monnaies au cours des derniers mois, en raison du renforcement de la confiance des investisseurs dans la zone euro, du fait d'une meilleure gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19, conjuguée avec l'adoption d'un plan de relance de 750 milliards d'euros par la Commission de l'Union Européenne. En conséquence, depuis le début de l'année 2020, l'euro s'est appréciée vis-à-vis du real brésilien (43,8 %), du rouble (32,9 %), du rand sud-africain (20,9 %), de la roupie indienne (9,4 %), du dollar canadien (7,1 %), de la livre sterling (6,8 %), du dollar américain (5,8 %), du yuan (3,1 %) et du yen japonais (2,1 %).

**G7. Cours moyen mensuel de l'euro**



**G8. Cours moyen mensuel de l'euro (suite)**



Source : Banque de France

Au plan monétaire, à l'issue de la réunion de son Comité de Politique Monétaire, le 05 novembre 2020, le *Federal Open Market Committee* (FOMC) de la Federal Reserve américaine, la Fed a résolu de maintenir ses *fed funds* dans la fourchette 0,00 % - 0,25 %. Le Comité promet de maintenir l'orientation accommodante de sa politique monétaire, tant que ses objectifs de plein emploi et d'inflation ne seront pas atteints. En outre, au cours des prochains mois, la Réserve fédérale augmentera ses avoirs en titres du Trésor et en titres adossés à des hypothèques d'agences au moins au rythme actuel pour maintenir le bon fonctionnement du marché et contribuer à favoriser des conditions financières accommodantes, soutenant ainsi le flux de crédit vers les ménages et les entreprises. La Banque d'Angleterre (*Bank of England*), lors de la réunion de son Comité de Politique Monétaire du 05 novembre 2020, a décidé du maintien de son taux directeur à 0,10 %. La BoE poursuivra par ailleurs le programme existant d'achats d'obligations d'État de 100 milliards de livres sterling. De même, il a été convenu que la BoE augmentera le stock cible des titres du gouvernement britannique et achètera des obligations supplémentaires de 150 milliards de livres sterling. Le stock total des achats d'obligations d'État sera ainsi porté à 875 milliards de livres.

Quant au Conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE), il a décidé de conserver ses taux directeurs, à l'issue de sa séance du 29 octobre 2020. Ainsi, le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement est resté à 0,00 %, celui de la facilité de prêt marginal à 0,25 % et celui de la facilité de dépôt à -0,50 %. Le Conseil des gouverneurs prévoit également de maintenir les taux directeurs de la BCE à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas, jusqu'à ce que les perspectives d'inflation convergent durablement vers un niveau suffisamment proche de, mais inférieur à 2 % sur son horizon de projection. Aussi, il a décidé : 1) de poursuivre ses acquisitions dans le cadre du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP), dont l'enveloppe totale est de 1 350 milliards d'euros ; 2) de proroger les achats nets en vertu du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) à un rythme mensuel de 20 milliards d'euros, ainsi que les achats au titre de l'enveloppe supplémentaire temporaire à hauteur de 120 milliards d'euros, jusqu'à la fin de l'année ; et 3) de continuer à fournir une liquidité abondante par le biais de ses opérations de refinancement.

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Japon (*Bank of Japan*), réuni le 29 octobre 2020, il a décidé de conserver son taux de dépôt à court terme à -0,1 %. De plus, la *BoJ* continuera d'acheter des obligations du gouvernement (JGB) afin de maintenir leur rendement à 10 ans autour de 0,00 %. Le Comité de Politique Monétaire de la Banque du Canada (BdC), réuni le 28 octobre 2020, a quant à lui décidé du maintien du taux cible du financement à un jour à 0,25 %, soit sa valeur plancher, du taux officiel d'escompte à 0,50 % et du taux de rémunération des dépôts à 0,25 %. La BdC poursuit ses indications prospectives exceptionnelles. En effet, elle rééquilibre ce programme de manière à favoriser l'achat d'obligations à plus long terme, qui ont une influence plus directe sur les taux d'emprunt les plus importants pour les ménages et les entreprises. En outre, le montant total minimum des achats sera réduit graduellement à 4 milliards de dollars par semaine. Le Conseil de direction juge que compte tenu de ces ajustements combinés, le programme d'assouplissement quantitatif fournit une détente monétaire au moins aussi forte qu'avant.

En Chine, lors de la session du 30 septembre 2020, le Comité de Politique Monétaire de la Banque Populaire de Chine (PBoC) a continué de maintenir une politique monétaire prudente, en conservant son taux de référence à un an des prêts bancaires à 3,85 % et son taux de référence à cinq ans à 4,65 %. Ceci fait d'elle l'une des rares grandes économies du monde à adopter une politique monétaire « normale », avec des taux d'intérêt positifs et une courbe de rendement à la hausse et propice à un développement économique et social durable. Cette politique contribue en effet à fournir des incitations positives aux entités économiques et à maintenir la compétitivité mondiale des actifs libellés en yuans.

*En Afrique subsaharienne*, la majorité des Banques Centrales ont poursuivi des politiques monétaires accommodantes, à travers un ensemble de mesures destinées à freiner les effets éventuels de la crise sanitaire. Le Comité de Politique Monétaire de la *Banque Centrale du Congo (BCC)*, lors de sa session du 06 novembre 2020, a maintenu inchangés les dispositifs de sa politique monétaire. En conséquence, le taux directeur est resté à 18,5 %, tandis que les coefficients des réserves obligatoires sur les dépôts en devises à vue et à terme ont été maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux des dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 0 %. La *Banque Centrale du Nigéria (CBN)* a ainsi desserré sa politique monétaire en réduisant son principal taux directeur de 100 points de base à 11,5 % et en maintenant son coefficient des réserves obligatoires à 27,5 %, au terme de sa réunion du 04 novembre 2020. Au cours de sa réunion du 21 septembre 2020, le Comité de Politique Monétaire

de la *Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)*, a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs, précédemment abaissés de 50 points de base en juin 2020. De la sorte, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité est resté à 2,00 %, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,00 %. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il est demeuré à 3,00 %. En Afrique du Sud, la *South African Reserve Bank (SARB)* a décidé le 17 septembre 2020 de maintenir son taux directeur à 3,50 %, après une baisse de 25 points de base en juillet 2020, afin de soutenir l'activité économique dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes. Malgré une inflation plus élevée que prévue en juillet et des niveaux élevés de risque de financement dans le pays, le Comité a noté que la contraction économique et la lenteur de la reprise maintiendront l'inflation sous le point médian de la fourchette cible pour cette année.

### T3 : Taux directeurs des principales Banques Centrales

	(en pourcentage)												
	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20
Fédéral Reserve (Fed) <b>Taux des Fonds Fédéraux</b>	1,50-1,75	1,50-1,75	1,50-1,75	1,50-1,75	1,50-1,75	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25
Bank of Japon (BoJ) <b>Taux au jour le jour</b>	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10
Bank of England (BoE) <b>Taux de prise en pension</b>	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
Banque du Canada (BdC) <b>Taux de refinancement</b>	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Banque Centrale Européenne (BCE) <b>Taux des principales opérations de refinancement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BCEAO <b>Taux des pensions</b>	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,00	4,50	4,00
<b>Taux d'injection de liquidités</b>	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,00	2,50	2,00
Banque Centrale du Nigéria (BCN) <b>Taux directeur</b>	13,50	13,50	13,50	13,50	13,50	13,50	13,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50
Banque Centrale du Congo (BCC) <b>Taux directeur</b>	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	18,00	9,00	18,00
Reserve Fédérale Sud-Africaine (SARB) <b>Taux directeur</b>	6,75	6,75	6,50	6,25	6,25	5,25	4,25	3,75	3,75	3,50	3,50	3,50	3,50

Sources : Fed, BoE, BoJ, Banque du Canada, BCE, BCEAO, BCC, BCN et SARB

## 2. Secteur Réel de la CEMAC

### 2.1 Activité économique

Depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, les pays de la CEMAC sont en récession, en raison des mesures barrières édictées par les pays membres en mars 2020, mais également des mesures restrictives prises dans les principaux pays partenaires. Dans un environnement mondial toujours rempli d'incertitudes, une légère reprise s'est fait ressentir à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre, en raison de l'assouplissement des mesures restrictives prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie liée à la COVID-19. En effet, tandis que les branches de l'agriculture vivrière et d'exportation ainsi que les télécommunications devraient être relativement résilientes, l'hôtellerie, le transport et les Bâtiments et Travaux Publics (BTP), ainsi que la plupart des industries manufacturières et agroalimentaires poursuivraient leur tendance dépressive au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020. En revanche, la dynamique des industries chimiques notamment pharmaceutiques serait favorable sur la période sous revue, mais non suffisante pour compenser la tendance baissière globale.

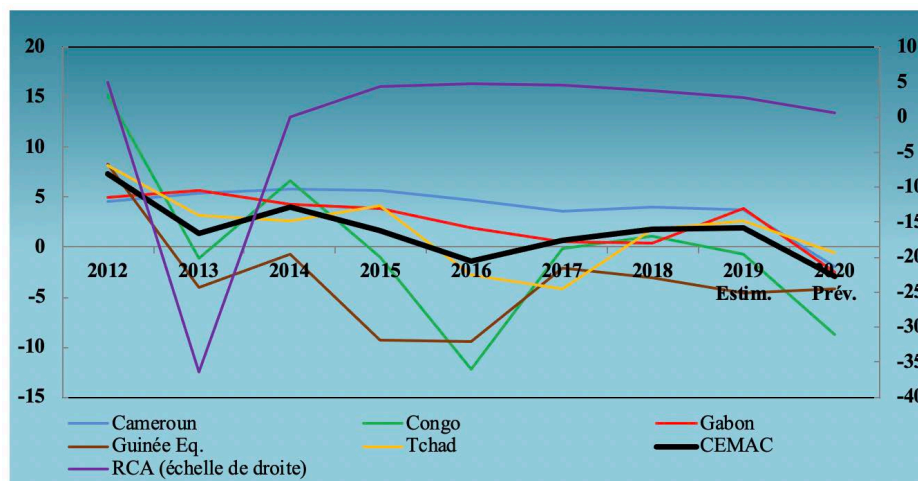
D'après les prévisions économiques actualisées par les services de la BEAC en octobre 2020, la croissance économique ressortirait à -2,9 % en 2020, contre 2,0 % en 2019, en raison de la contraction de l'activité du secteur pétrolier principalement. Ainsi, le secteur pétrolier enregistrerait une croissance de -5,5 % en 2020, contre 2,3 % en 2019, tandis que le secteur non pétrolier progresserait de -2,3 % en 2020, après 1,9 % en 2019. En termes de contribution, les secteurs pétroliers et non pétroliers grèveraient l'activité respectivement de 1,1 point et 1,8 point contre des contributions positives de 0,5 point et 1,5 point un an auparavant.

**T4 : Taux de croissance des pays de la CEMAC**

	Taux de croissance nominale (en %)			Taux de croissance réelle (en %)			Taux de croissance du PIB réel hors pétrole (en %)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
		Estim.	Prev		Estim.	Prev		Estim.	Prev
Cameroun	5,7	6,3	-2,0	4,1	3,7	-2,0	4,4	3,5	-2,2
République Centrafricaine	2,5	6,4	2,6	3,8	2,8	0,6	3,8	2,8	0,6
Congo	8,7	1,7	-26,1	1,1	-0,6	-8,7	-12,6	-2,3	-11,1
Gabon	4,3	7,8	-11,0	0,4	3,9	-2,5	2,8	1,8	-0,4
Guinée Equatoriale	8,3	-4,1	-10,9	-3,1	-4,5	-4,2	4,2	0,8	-4,9
Tchad	6,5	0,9	-0,1	1,9	2,6	-0,6	0,4	1,3	0,5
<b>CEMAC</b>	<b>6,3</b>	<b>3,9</b>	<b>-7,9</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>	<b>-2,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>-2,3</b>

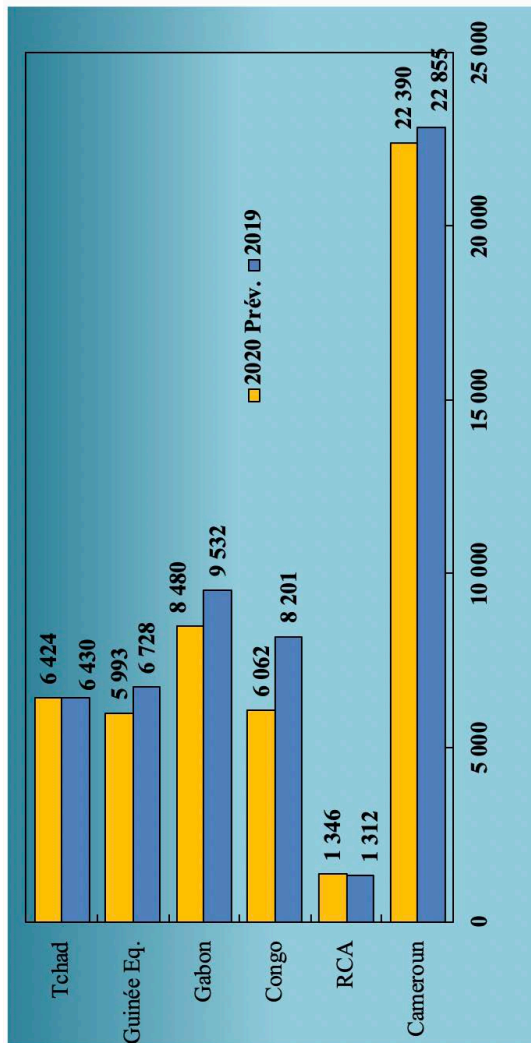
Sources : Administrations nationales et BEAC

**G9. Taux de croissance réelle des pays de la CEMAC**



Sources : Administrations nationales et BEAC

**G10. PIB nominal des pays de la CEMAC (en milliards de FCFA)**



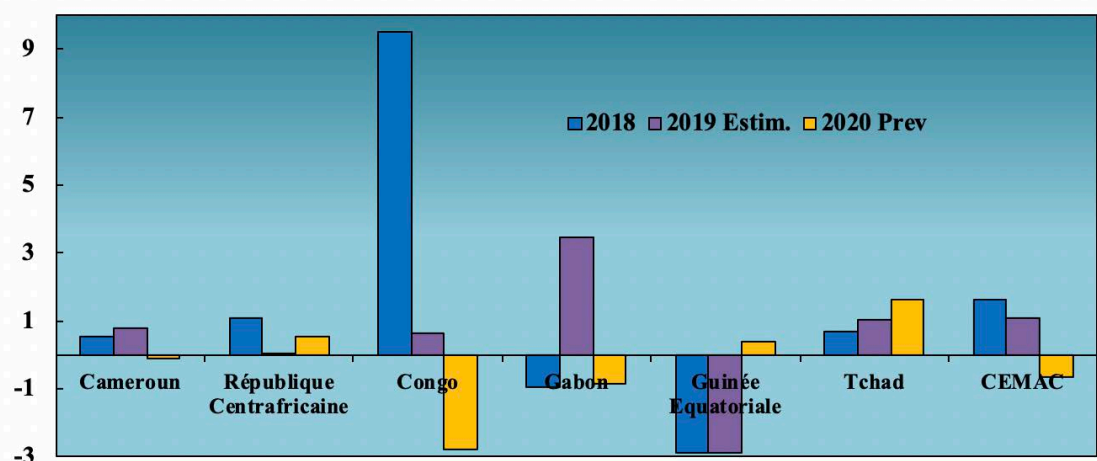
Sources : Administrations nationales et BEAC

**T5 : Contribution à la croissance**

	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire		Taxes nettes sur les produits					
	2018	2019 Estim.	2020 Prev	2018	2019 Estim.	2020 Prev	2018	2019 Estim.	2020 Prev			
Cameroun	0,5	0,8	-0,1	1,0	0,9	-0,2	2,3	1,6	-1,5	0,2	0,5	-0,2
République Centrafricaine	1,1	0,0	0,6	0,3	0,5	-0,3	2,0	2,4	1,5	0,4	-0,1	-1,2
Congo	9,5	0,7	-2,8	-3,0	1,1	-1,3	-4,2	-2,5	-4,2	-1,3	0,0	-0,4
Gabon	-1,0	3,5	-0,9	1,2	0,8	-1,4	0,4	-0,9	-0,3	-0,2	0,5	0,1
Guinée Equatoriale	-2,9	-2,9	0,4	-2,2	-3,1	-2,4	1,9	1,3	-2,3	0,1	0,1	0,1
Tchad	0,7	1,1	1,6	0,9	1,9	-0,5	0,2	-0,6	-1,7	0,1	0,3	0,0
<b>CEMAC</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>-1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>

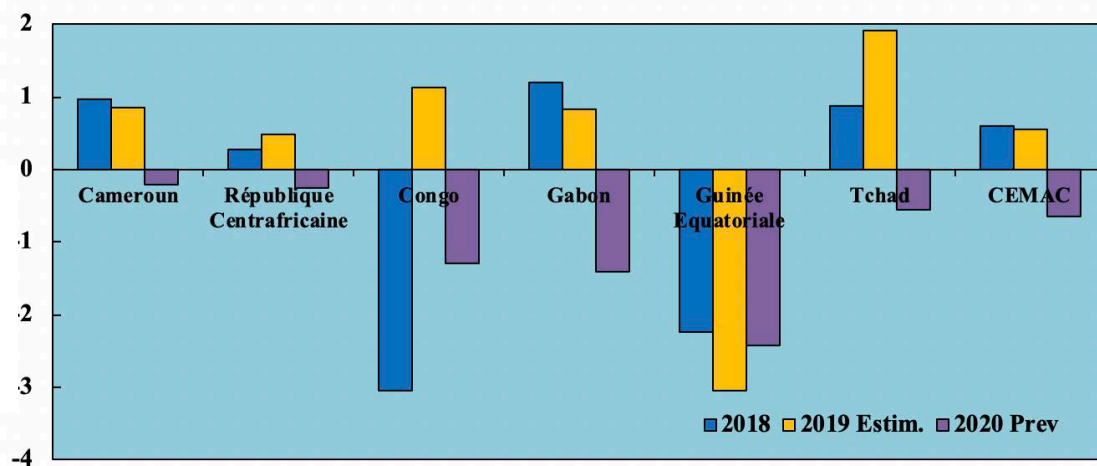
Sources : Administrations nationales et BEAC

### G11. Contribution du secteur primaire à la croissance de la CEMAC



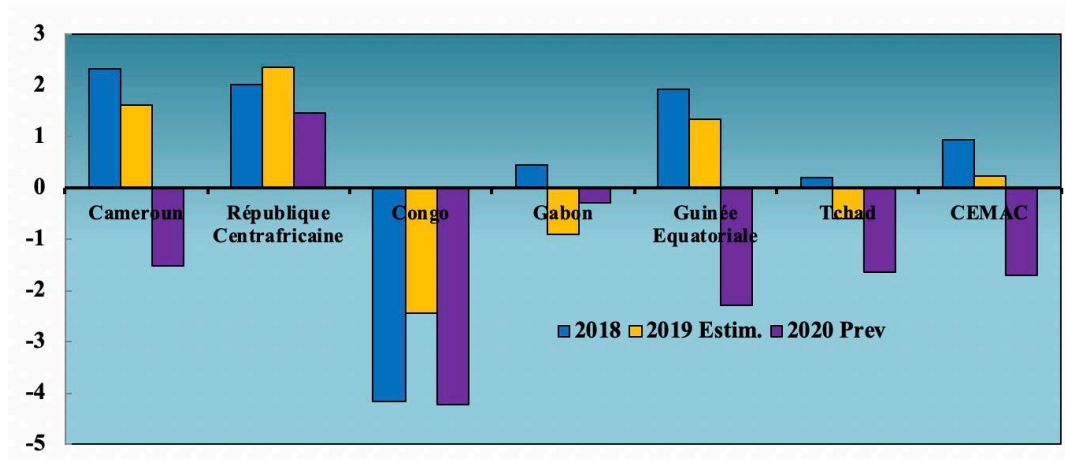
Sources : Administrations nationales et BEAC

### G12. Contribution du secteur secondaire à la croissance de la CEMAC



Sources : Administrations nationales et BEAC

### G13. Contribution du secteur tertiaire à la croissance de la CEMAC



Sources : Administrations nationales et BEAC



## 2.2 Prix

En glissement annuel, le taux d'inflation s'est hissé à 3,3 % en septembre 2020, contre 1,0 % un an auparavant. A contrario, par rapport à septembre 2019, l'inflation en moyenne annuelle s'est repliée à 2,0 % à fin septembre 2020, contre 2,8 % un an plus tôt.

L'analyse de l'inflation suivant les contributions des différentes fonctions de consommation montrent que, sur la période sous revue, l'évolution du niveau général des prix a été tirée à la hausse par la quasi-totalité des fonctions. En particulier, la contribution de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » s'est sensiblement accrue (2,0 points, contre 0,4 point en septembre 2019), tandis que les fonctions « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « article d'habillement et chaussures » et « transports » ont enregistré des apports respectifs de 0,3 point à fin septembre 2020. Le niveau des prix dans les loisirs s'est cependant replié, avec une contribution de -0,1 point au terme du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, en lien avec les baisses d'activités qui ont résulté de la mise en œuvre des mesures de distanciation sociale décidées par les autorités pour freiner la propagation du virus de la COVID-19.

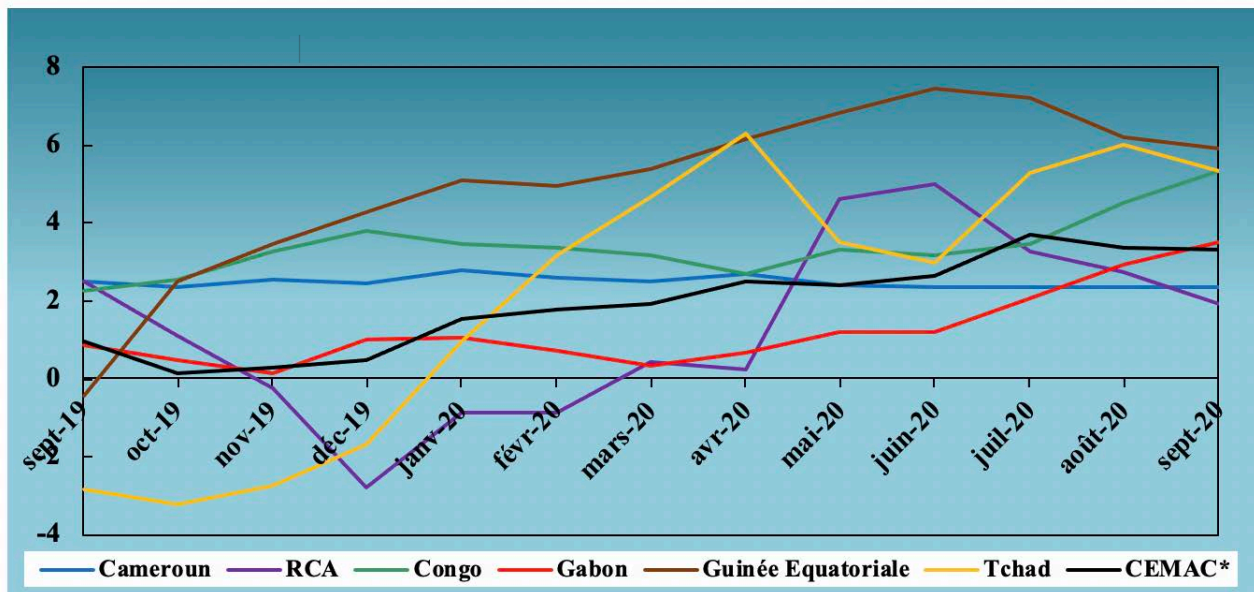


## T6. Taux d'inflation sur les 12 derniers mois

Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation													
	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
<b>Cameroun</b>	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,5
<b>RCA</b>	3,5	3,6	3,3	2,7	2,2	1,7	1,3	0,9	1,1	1,3	1,2	1,2	1,2
<b>Congo</b>	1,6	1,8	2,0	2,2	2,4	2,6	2,7	2,8	2,9	3,0	3,1	3,3	3,5
<b>Gabon</b>	3,5	3,0	2,5	2,1	1,7	1,4	1,1	0,9	0,8	0,8	0,9	1,1	1,3
<b>Guinée Equatoriale</b>	1,2	1,2	1,3	1,5	1,7	1,8	2,0	2,5	3,0	3,7	4,4	4,9	5,4
<b>Tchad</b>	1,0	-4,9	-3,5	-1,6	0,3	-1,1	-0,9	-0,5	0,1	0,5	1,1	1,8	2,5
<b>CEMAC*</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>
<b>UEMOA</b>	-0,1	-0,3	-0,4	-0,5	-0,4	-0,3	-0,2	0,0	0,2	0,4	0,0	0,2	0,4
<b>Zone Euro</b>	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	1,0	0,9	0,8
<b>France</b>	1,5	1,4	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2	1,1	0,9	1,2	1,1	0,9
<b>Etats Unis</b>	1,9	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	1,9	1,8	1,6	1,6	1,8	1,6	1,6
Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation													
	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
<b>Cameroun</b>	2,5	2,4	2,5	2,4	2,8	2,6	2,5	2,7	2,4	2,4	2,3	2,3	2,4
<b>RCA</b>	2,5	1,1	-0,2	-2,8	-0,9	-0,8	0,4	0,2	4,6	5,0	3,3	2,7	1,9
<b>Congo</b>	2,3	2,5	3,3	3,8	3,5	3,4	3,2	2,7	3,3	3,2	3,5	4,5	5,3
<b>Gabon</b>	0,9	0,5	0,2	1,0	1,1	0,7	0,4	0,7	1,2	1,2	2,0	2,9	3,5
<b>Guinée Equatoriale</b>	-0,4	2,5	3,4	4,3	5,1	5,0	5,4	6,1	6,8	7,4	7,2	6,2	5,9
<b>Tchad</b>	-2,8	-3,2	-2,8	-1,7	1,0	3,2	4,7	6,3	3,5	3,0	5,3	6,0	5,3
<b>CEMAC*</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>
<b>UEMOA</b>	-1,2	-0,9	-0,5	-0,5	0,8	1,6	1,4	1,6	1,8	1,8	1,6	1,8	1,8
<b>Zone Euro</b>	0,8	0,7	1,0	1,3	1,4	1,2	0,7	0,3	0,1	0,3	0,3	0,1	0,3
<b>France</b>	1,1	0,9	1,2	1,6	1,7	1,6	0,8	-0,4	-0,3	-0,5	-0,4	-0,3	-0,5
<b>Etats Unis</b>	1,7	1,8	2,1	2,3	2,5	2,3	1,5	0,3	0,1	0,6	0,3	0,1	0,6

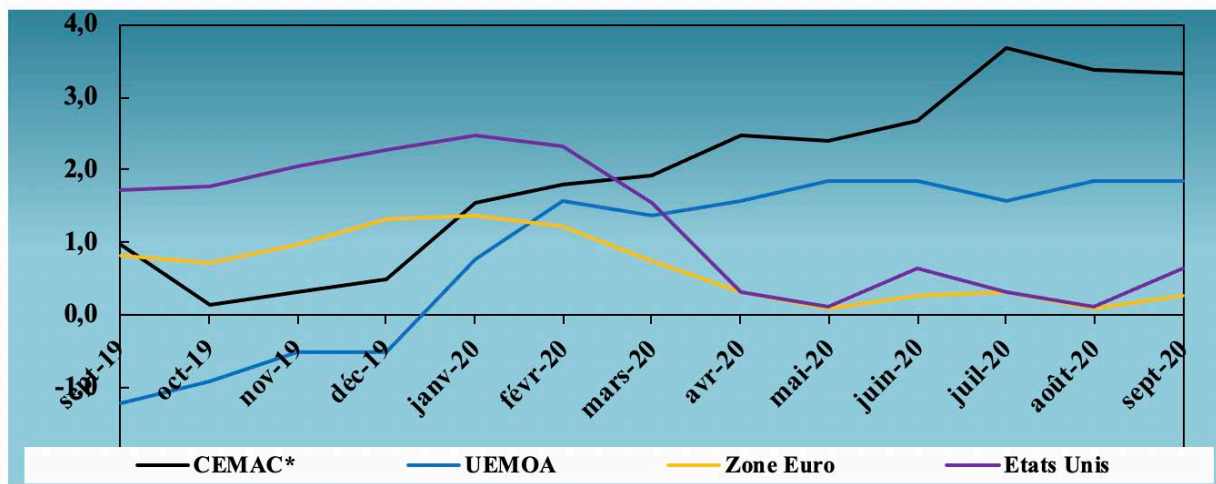
Sources : FMI, Administrations Nationales et BEAC

### G14. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC



Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

### G15. Taux d'inflation en glissement annuel des partenaires



Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

## T7 : Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation

Base 100 : Année 2011

### POSTES DE CONSOMMATION

	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	Moy. Ann.*	Gli. Ann.**
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	121,3	122,6	123,2	123,7	125,8	126,0	126,2	126,0	126,0	126,5	123,5	123,8	123,8	4,1%	5,4%
Boissons alcoolisées et tabac	116,3	116,7	117,3	117,7	117,4	117,4	117,0	117,6	118,2	118,6	127,4	127,3	127,1	11,2%	1,6%
Articles d'habillement et chaussures	123,1	123,9	124,4	124,0	124,1	124,9	124,3	125,7	125,1	124,8	119,3	119,8	119,9	3,5%	3,1%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	116,5	116,8	117,0	117,2	117,8	117,7	117,6	117,9	118,4	118,9	124,2	124,7	125,2	-2,9%	1,7%
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	116,4	116,6	117,0	116,9	117,0	117,0	116,4	116,7	116,9	117,3	119,5	119,5	119,6	-2,0%	2,7%
Santé	125,3	125,6	126,1	126,4	126,2	126,6	127,5	130,8	128,1	128,5	117,7	117,7	117,8	-1,5%	1,2%
Transports	94,2	94,4	94,5	93,3	94,2	94,2	94,2	95,6	95,6	95,8	128,9	129,3	129,5	2,9%	3,3%
Communications	114,3	114,5	114,9	114,8	114,7	114,6	114,5	110,8	111,1	111,8	95,6	95,6	95,7	3,1%	1,6%
Loisirs et culture	135,2	135,6	136,6	136,0	136,1	136,1	136,0	136,2	136,2	136,2	111,4	111,5	111,7	-0,6%	-2,3%
Enseignement	129,7	130,9	131,6	130,3	131,3	131,4	131,8	130,9	131,0	131,8	135,9	136,1	137,2	1,2%	1,5%
Restaurants et hôtels	122,5	122,6	122,7	121,9	121,4	121,6	121,5	121,8	122,1	123,2	131,9	132,1	132,3	2,3%	2,0%
Biens et services divers	119,3	119,6	120,0	120,3	120,5	121,0	121,3	122,0	122,3	122,6	122,8	122,9	123,1	0,7%	0,5%
<b>Indice général</b>	<b>119,3</b>	<b>119,6</b>	<b>120,0</b>	<b>120,3</b>	<b>120,5</b>	<b>121,0</b>	<b>121,3</b>	<b>122,0</b>	<b>122,3</b>	<b>122,6</b>	<b>122,8</b>	<b>123,1</b>	<b>123,3</b>	<b>2,0%</b>	<b>3,3%</b>
Produits locaux	119,3	119,6	120,0	120,3	120,5	121,0	121,3	122,0	122,3	122,6	122,8	123,1	123,3	0,0%	3,3%
Produits importés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	-
Indice hors alimentation	120,4	120,9	121,4	121,2	121,4	121,7	121,6	122,4	122,0	122,3	122,4	122,7	122,9	0,8%	2,1%
Indice hors transports	116,4	116,7	117,1	116,8	117,0	117,2	117,1	117,7	117,7	118,0	118,1	118,3	118,5	0,0%	1,8%
Indice hors alimentation et transports	119,5	120,1	120,5	120,2	120,5	120,7	120,5	120,8	120,9	121,2	121,2	121,5	121,7	0,4%	1,8%

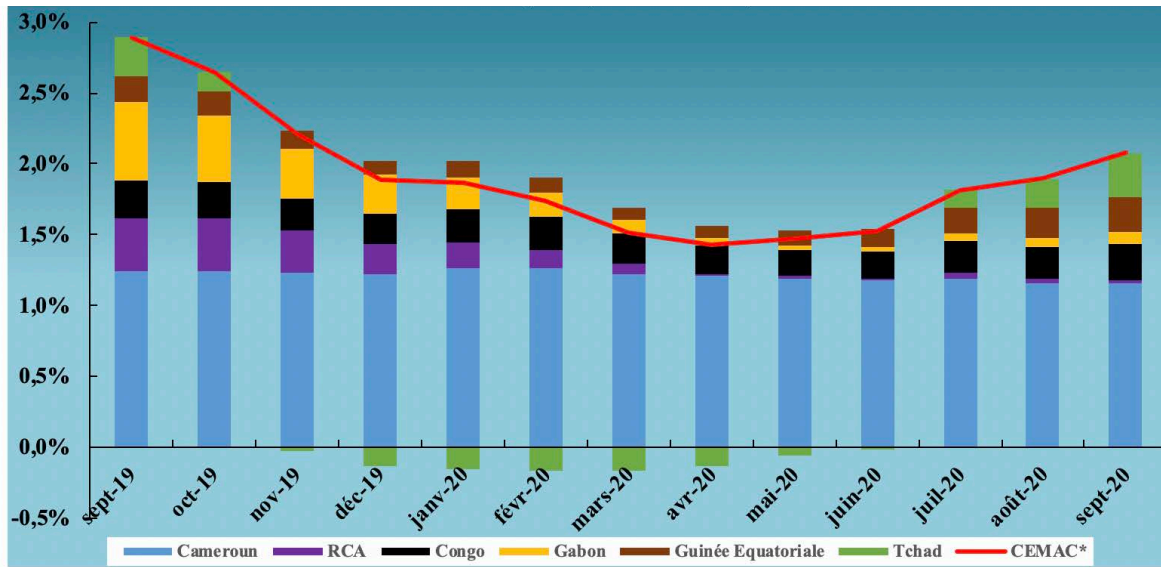
Sources : Administrations nationales et BEAC  
 (\*) Moyenne annuelle, (\*\*) Glissement annuel

## T8 : Contribution des fonctions de consommation à l'inflation de la CEMAC

Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation													
POSTES DE CONSOMMATION	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,5%	0,7%	0,9%	1,1%	1,3%	1,4%
Boissons alcoolisées et tabac	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	0,3%	0,3%
Articles d'habillement et chaussures	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1,6%	1,4%	1,0%	0,7%	0,5%	0,3%	0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,4%	-0,4%	-0,5%	-0,4%
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	0,1%	0,1%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	-0,1%
Santé	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Transports	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
Communications	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Loisirs et culture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Enseignement	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
Restaurants et hôtels	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Biens et services divers	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Indice général national</b>	<b>2,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>2,2%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,1%</b>
Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation													
POSTES DE CONSOMMATION	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,4%	0,4%	0,3%	0,5%	1,3%	1,3%	1,9%	1,9%	2,2%	2,1%	2,3%	2,1%
Boissons alcoolisées et tabac	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	0,3%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%
Articles d'habillement et chaussures	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%	0,0%	0,1%	0,0%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	-0,4%	-1,1%	-1,0%	-1,1%	-0,4%	-0,2%	-0,6%	-0,5%	-0,6%	-0,6%	0,1%	0,2%	0,3%
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	-0,3%	-0,4%	-0,3%	-0,4%	0,2%	0,1%	0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,3%	0,2%	0,1%	0,1%
Santé	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	0,2%	0,0%	0,0%
Transports	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,8%	0,5%	0,5%	0,2%	0,3%	0,3%
Communications	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%
Loisirs et culture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Enseignement	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	0,1%	0,0%
Restaurants et hôtels	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%
Biens et services divers	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Indice général national</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,5%</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,7%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,3%</b>

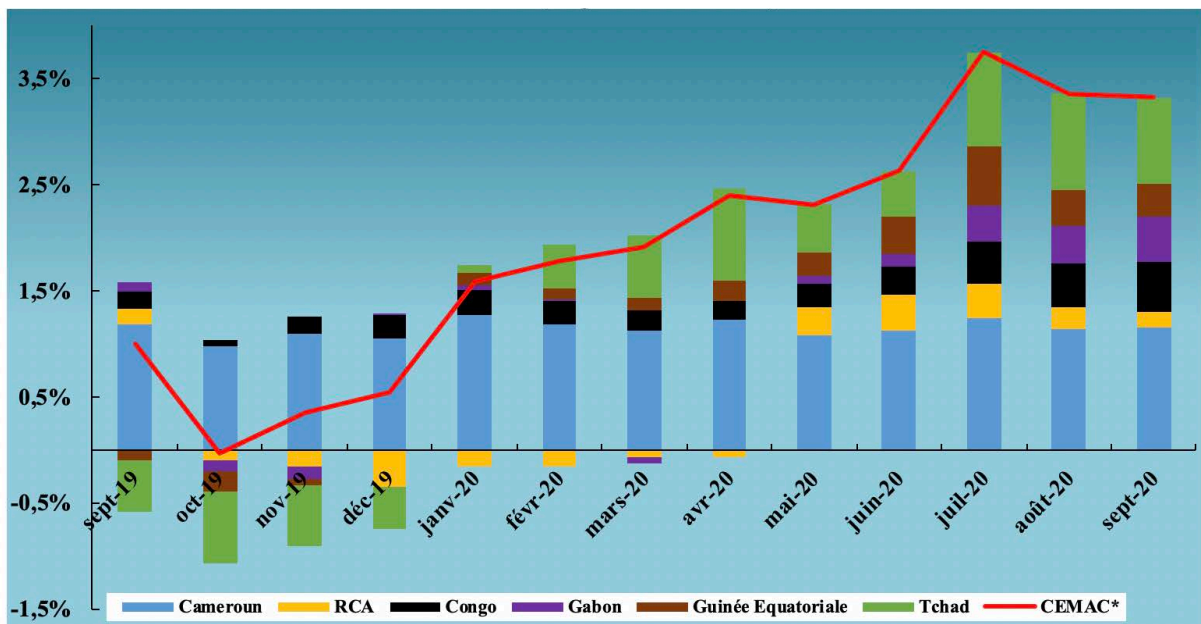
Sources : Administrations nationales et BEAC

**G16. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en moyenne annuelle)**



Sources : Administrations nationales et BEAC

**G17. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en glissement annuel)**



Sources : Administrations nationales et BEAC

### 3. BALANCE DES PAIEMENTS ET COMPETITIVITE

En 2020, la balance des paiements se dégraderait, avec un déficit du compte courant qui s'établirait à 2 516,9 milliards (-5,0 % du PIB), contre -806,1 milliards (-1,5 % du PIB) un an auparavant. Ce creusement découlerait principalement de l'effet conjugué de la faiblesse de la demande mondiale, de celle des cours du pétrole et des perturbations des chaînes d'approvisionnement des produits dans les pays fournisseurs de différents pays de la CEMAC, en raison de la crise de la COVID-19.

**T9 : Solde de la balance commerciale (en % du PIB)**

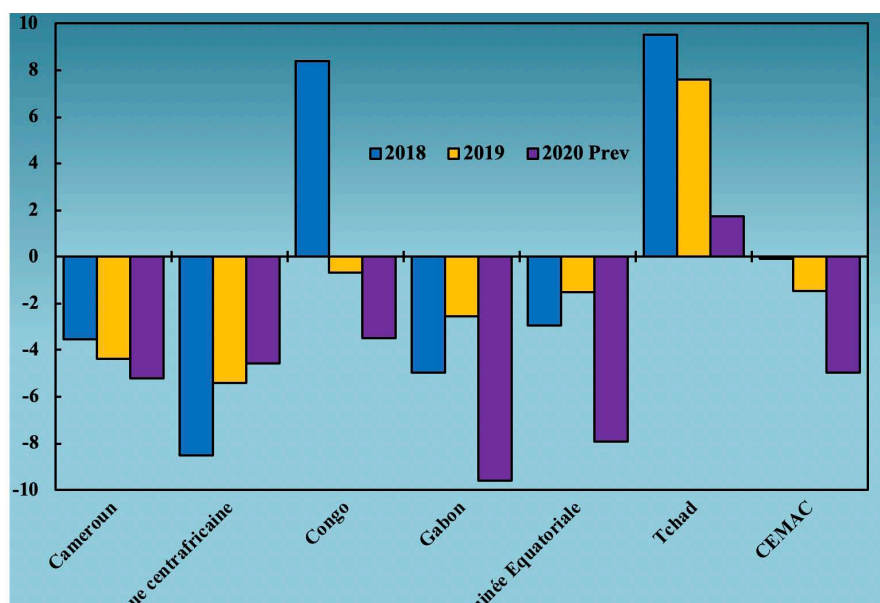
	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	(variation en %)			(variation en %)			(en milliards de FCFA)		
	2018	2019 Estim.	2020 Prév	2018	2019 Estim.	2020 Prév	2018	2019 Estim.	2020 Prév
<b>Cameroun</b>	7,3	12,9	-15,0	12,5	16,8	-2,9	-272,3	-431,6	-810,9
<b>République Centrafricaine</b>	11,8	-5,3	2,5	7,6	4,2	-5,2	-214,4	-232,1	-213,3
<b>Congo</b>	45,4	0,8	-39,6	-2,8	4,2	-23,0	3 355,8	3 319,5	1 671,6
<b>Gabon</b>	14,3	7,4	-33,1	1,9	8,1	-8,5	1 718,2	1 833,4	770,1
<b>Guinée Equatoriale</b>	13,9	-16,3	-38,3	3,6	-22,0	-22,3	1 639,3	1 468,0	692,6
<b>Tchad</b>	15,8	7,2	-29,9	3,9	15,2	3,3	1 110,1	1 142,3	572,8
<b>CEMAC</b>	<b>22,0</b>	<b>1,4</b>	<b>-32,1</b>	<b>4,0</b>	<b>5,2</b>	<b>-9,1</b>	<b>7 517,9</b>	<b>7 284,4</b>	<b>2 803,8</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

L'évolution du solde du compte courant devrait être principalement affectée par la dynamique baissière des exportations pétrolières (contribution de -9,4 points) et plus marginalement par les exportations non pétrolières (-1,1 point). Le recul des importations de biens et de services atténuerait cette évolution (+1,7 point), de même que l'effet des revenus (+2,6 points) et des services (+ 2,5 points). Cette situation découlerait pour l'essentiel de la contraction des cours du pétrole ainsi que la baisse de la demande mondiale, qui ont obéré les exportations de produits de rente des pays de la CEMAC. La morosité de la demande intérieure a quant à elle sensiblement contribué à ralentir le flux des importations.

Par pays, le déficit du compte courant s'aggraverait en Guinée-Equatoriale (-7,9 % du PIB contre -1,5 % en 2019), au Gabon (-9,6 % du PIB, contre -2,6 % un an auparavant), au Cameroun (-5,2 % du PIB, après -4,4 % un an auparavant) et au Congo (-3,5 % du PIB, contre -0,7 % en 2019). En revanche, au Tchad, l'excédent du compte courant se réduirait à 1,7 % du PIB en 2020, après 7,6 % du PIB en 2019, en République Centrafricaine (- 4,6 % du PIB, contre - 5,4 % un an auparavant).

## G18. Solde des transactions courantes des pays de la CEMAC (en % du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC  
\*Prévisions pour 2020

Au total, le déficit global de la balance des paiements se situerait à 1 952,8 milliards en 2020 (-3,9 % du PIB), contre un excédent de 373,4 milliards en 2019 (0,7 % du PIB). Le solde de la balance des paiements est principalement impacté par l'évolution du solde courant (-3,4 points). Le repli des investissements directs étrangers<sup>1</sup> devrait également dégrader le solde global de la balance des paiements, dans un contexte économique empreint d'incertitude à l'échelle mondiale. Leur contribution à la dynamique du solde devrait se situer à -0,5 point, comme celle du solde des capitaux à court terme.

## T10 : Solde de la balance des paiements (en % du PIB)

	Solde des transactions courantes			Solde du compte de capital et d'opérations financières			Solde global		
	2018	2019 Estim.	2020 Prév	2018	2019 Estim.	2020 Prév	2018	2019 Estim.	2020 Prév
Cameroun	-3,5	-4,4	-5,2	4,6	5,0	3,4	0,7	0,7	-1,8
République Centrafricaine	-8,5	-5,4	-4,6	8,2	2,7	4,2	-1,8	-1,2	-0,3
Congo	8,4	-0,7	-3,5	-5,5	0,4	-13,6	-1,9	1,3	-17,1
Gabon	-5,0	-2,6	-9,6	4,0	2,3	6,4	0,7	0,2	-3,4
Guinée Equatoriale	-2,9	-1,5	-7,9	5,9	2,1	4,6	0,4	-2,1	-3,4
Tchad	9,5	7,6	1,7	-7,5	-6,2	-3,9	1,6	0,3	-1,3
CEMAC	-0,1	-1,5	-5,0	1,8	2,1	1,1	0,8	0,7	-3,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

<sup>1</sup> Le rapport sur l'investissement dans le monde publié le 27 octobre 2020 par la CNUCED indique que les IDE pourraient perdre jusqu'à 40 % de leur volume en 2020, passant ainsi sous la barre de 1 000 milliards de dollars pour la première fois depuis 2005. Ils devraient encore reculer de 5 à 10 % en 2021, avant d'amorcer une reprise en 2020.



### 3.2 Compétitivité

La compétitivité-prix des économies de la CEMAC, appréciée à partir du taux de change effectif réel (TCER) global<sup>2</sup>, s'est détériorée au cours du T3/2020, comme au T2/2020. Ainsi, le TCER global a augmenté de 0,8 % au T3/2020, contre 2,8 % au T2/2020. Au T3/2020, les économies de la CEMAC ont enregistré des pertes de positions concurrentielles sur les marchés internationaux. En effet, la compétitivité s'est dégradée sur le front des importations (+0,3 %), dont les effets ont été atténués par une amélioration de la compétitivité sur le front des exportations (-0,2 %).

En terme réel, le franc CFA s'est apprécié sur la période par rapport aux monnaies des principales économies. En effet, au cours de la période sous revue, le franc CFA s'est apprécié vis-à-vis du dollar américain (+6,9 %), du yuan (+3,9 %), de la livre sterling (+2,6 %), et de l'euro (+1,3 %).

G19. Evolution du TCER/TCEN



Sources : Administrations nationales et BEAC

En terme de contribution à la variation du TCER global de la CEMAC au T3/2020, l'examen du graphique 19 montre que la contribution absolue du TCER des exportations a été de -0,1 % et celle des importations de +0,2 %. L'évolution du TCER des exportations, entre le T2/2020 et T3/2020, montre une dépréciation de l'ordre de 0,2 %. Cette situation est due à l'effet combiné de la dépréciation du TCEN des exportations (-1,9 %) et du faible niveau d'inflation des pays de la CEMAC par rapport aux principaux concurrents. Le TCER des importations s'est accru de 0,3 % entre le T2/2020 et le T3/2020. La variation de la position concurrentielle concernant les importations s'explique par l'appréciation du franc CFA par rapport aux monnaies des principaux fournisseurs dont les effets ont été atténués par le différentiel d'inflation favorable aux pays de la CEMAC par rapport à ses plus grands fournisseurs, notamment les Etats-Unis et l'Inde.

Au niveau sous-régional, le TCER s'est apprécié de 0,8 % au T3/2020, contre +2,8 % au T2/2020. Au niveau pays, la compétitivité-prix s'est dégradée pour l'ensemble des pays de la sous-région, à l'exception du Cameroun et du Gabon. Au final, le TCER global (hors pétrole brut et gaz naturels), s'est apprécié en République Centrafricaine (1,7 %), au Congo (0,7 %), au Tchad (0,6 %) et en Guinée Equatoriale (0,4 %), tandis qu'il s'est déprécié au Cameroun (-1,9 %) et au Gabon (-0,3).

<sup>2</sup> La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.



En définitive, au T3/2020, la compétitivité-prix des économies de la CEMAC s'est dégradée, comme au T2/2020, sous l'effet notamment de l'appréciation du TCER des importations. Par ailleurs, le niveau d'inflation enregistré dans la CEMAC demeure toujours à un niveau bas par rapport à ses principaux fournisseurs, ce qui a permis d'atténuer les effets d'une forte appréciation du TCEN des importations.

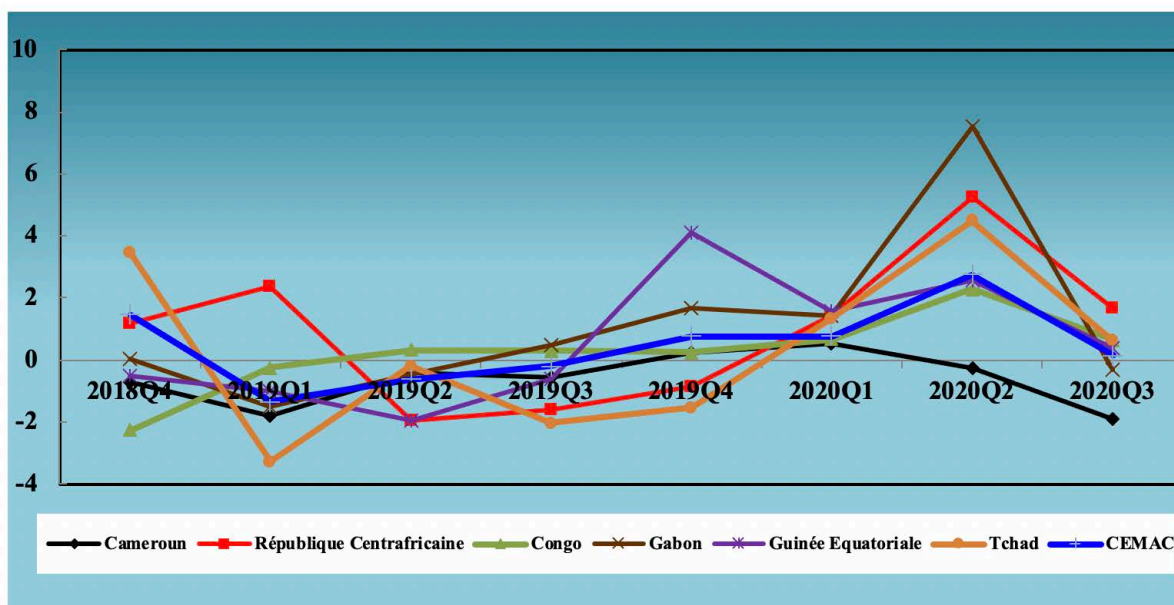
### T11 : Compétitivité (Variations en %)

	TCER composite (*)				TCER des exportations				TCER des importations			
	2019	2020	2020	2020	2019	2020	2020	2020	2019	2020	2020	2020
	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3
Cameroun	0,3	0,5	-0,2	-1,9	1,1	0,9	0,2	-2,5	-0,3	0,3	-0,3	-1,2
République Centrafricaine	-0,9	1,4	5,2	1,7	-0,5	1,6	6,5	1,0	-1,0	1,4	4,9	1,9
Congo	0,2	0,7	2,3	0,7	0,9	1,2	3,2	0,1	0,1	0,6	2,1	0,8
Gabon	1,7	1,4	7,5	-0,3	2,9	2,3	11,9	-0,4	-0,5	0,0	0,5	-0,2
Guinée Equatoriale	4,1	1,6	2,6	0,4	4,5	1,7	3,5	0,2	3,4	1,4	0,9	0,6
Tchad	-1,6	1,3	4,5	0,6	-1,9	1,4	4,9	0,0	-1,2	1,3	5,9	4,7
<b>CEMAC</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>2,8</b>	<b>0,1</b>	<b>3,1</b>	<b>1,1</b>	<b>5,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,8</b>	<b>0,3</b>

Source : BEAC

(\*) Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

### G20. Evolution de l'indice composite du TCER



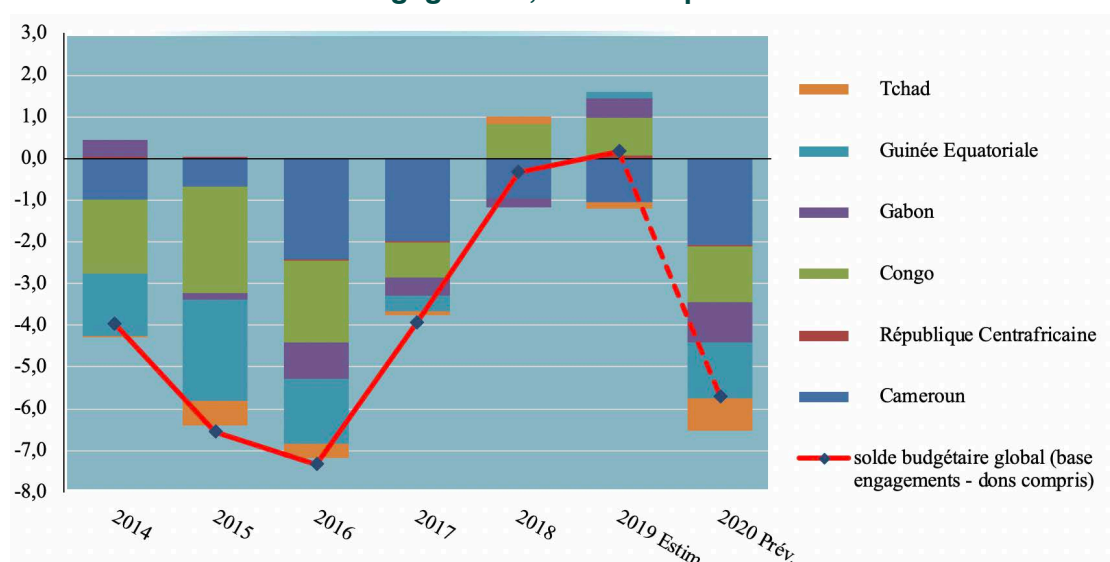
Sources : Administrations nationales et BEAC

## 4. SECTEUR PUBLIC

### 4.1 Finances publiques et endettement

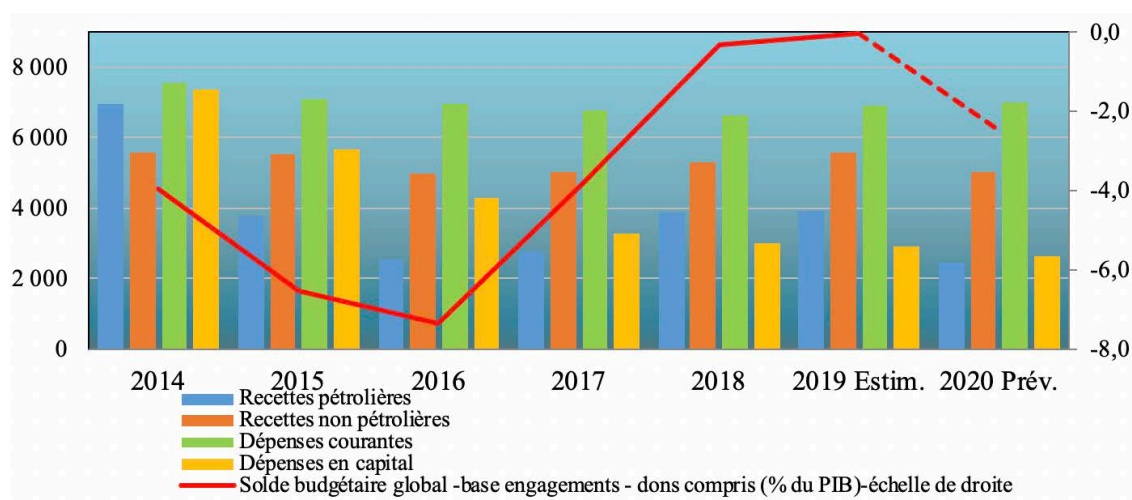
La gestion des finances publiques des Etats de la CEMAC a été affectée par des nombreux facteurs parmi lesquels, une activité morose, des recettes pétrolières en berne et du soutien à la lutte contre la crise sanitaire. Ainsi, cette gestion s'est soldée par un déficit budgétaire, base engagements, dons compris, à -2,5 % du PIB en 2020, contre -0,1 % du PIB en 2019. Ainsi, les recettes diminueraient à 15,5 % du PIB en 2020, après 17,7 % en 2019. Quant aux dépenses, elles augmenteraient de 13,8 % du PIB en 2020, après 13,1 % en 2019. En terme de contribution à la variation du solde budgétaire, l'apport des recettes pétrolières serait de -2,8 points, et celui des recettes non pétrolières de -1,2 point. Néanmoins, cette dynamique serait affaiblie par le recul des dépenses courantes, avec une contribution de 0,5 point, des dépenses en capital de +0,8 point, ainsi que des dons de l'ordre de +0,4 point.

**G21: Contribution des pays membres au solde budgétaire de la CEMAC, base engagement, dons compris**



Sources : Administrations nationales et BEAC

**G22. Evolution des finances publiques de la CEMAC**



Sources : Administrations nationales et BEAC

## T12 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Solde budgétaire global, base engagements, dons compris			Recettes globales			Dépenses globales		
	2018	2019 Estim.	2020 Prev	2018	2019 Estim.	2020 Prev	2018	2019 Es- tim.	2020 Prev
Cameroun	-2,3	-3,2	-2,4	16,0	15,4	14,8	11,9	12,4	12,1
République Centrafricaine	0,4	1,4	-2,6	59,8	61,4	65,9	48,2	48,8	59,9
Congo	5,3	5,3	-1,9	23,4	24,2	20,2	16,4	16,5	19,7
Gabon	-1,4	1,4	-5,1	17,9	22,1	15,4	14,4	15,5	16,1
Guinée Equatoriale	0,1	1,8	-1,8	20,6	18,4	15,2	10,9	11,5	12,3
Tchad	1,5	-0,6	-0,7	11,6	12,5	13,8	9,3	9,9	12,6
<b>CEMAC</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>18,3</b>	<b>17,7</b>	<b>15,3</b>	<b>12,5</b>	<b>13,1</b>	<b>13,8</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

\* Prévisions

Les pays de la CEMAC mobiliseraient des financements extérieurs d'environ 3 850,3 milliards, dont des allègements de dette extérieure de près de 1 530,2 milliards et des tirages de 1 760,5 milliards. Ils mobiliseraient également des financements intérieurs à travers les tirages sur le système bancaire de l'ordre de 1 341,7 milliards, à travers des émissions de titres publics détenus principalement par les établissements de crédit, et non bancaire de 677,3 milliards. Ces ressources leur permettraient d'apurer des arriérés de paiement de 1 674,4 milliards et d'amortir la dette extérieure à hauteur de 2 371,8 milliards.

## T13 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Encours de la dette extérieure (en % du PIB)			Service de la dette extérieure (en % des Xbsnf)			Service de la dette extérieure (en % des recettes budgétaires)		
	2018	2019 Estim.	2020 Prév.	2018	2019 Estim.	2020 Prév.	2018	2019 Estim.	2020 Prév.
Cameroun	26,6	28,2	31,2	9,1	10,9	13,6	10,8	14,0	16,1
République Centrafricaine	25,2	24,1	24,6	3,6	3,2	3,7	7,4	6,6	8,0
Congo	60,2	55,5	70,1	12,2	19,3	34,4	35,4	53,7	93,8
Gabon	40,8	37,1	48,9	8,4	10,3	32,8	19,2	19,0	67,0
Guinée Equatoriale	10,4	10,1	10,0	2,7	4,7	8,3	6,9	12,0	18,8
Tchad	25,2	25,1	25,8	7,5	6,7	9,5	18,8	16,5	15,4
<b>CEMAC</b>	<b>31,7</b>	<b>31,1</b>	<b>35,4</b>	<b>7,4</b>	<b>10,4</b>	<b>21,4</b>	<b>15,0</b>	<b>20,3</b>	<b>37,0</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

\* Prévisions

## 5. MONNAIE ET CREDIT

### Monnaie et crédit

L'évolution de la masse monétaire de la CEMAC et de ses contreparties, en glissement annuel, à fin septembre 2020, a été caractérisée par :

- un repli des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 3,5 %, en raison de la dégradation du solde extérieur courant. En effet, la contraction des exportations de biens et de services a été plus prononcée que celle des importations, conséquences économiques de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les réserves de change se sont situées à 4 615,2 milliards à fin septembre 2020, contre 4 080,7 milliards un an plus tôt, (+13,1 %<sup>3</sup>) et représentant environ 3,93 mois d'importations des biens et services non facteurs. Le taux de couverture extérieure de la monnaie est passé de 65,87 % en septembre 2019 à 67,71 % un an plus tard ;
- une hausse des créances nettes sur les États de 29,6 % à 5 321,7 milliards, du fait de l'intensification des émissions de titres publics et des tirages effectués auprès du FMI dans le cadre des programmes économiques et financiers en cours d'exécution et des appuis d'urgence mobilisés pour la lutte contre la COVID-19 ;
- une augmentation des crédits à l'économie de 1,5 % pour passer de 7 682,8 milliards à 7 797,0 milliards. Cette progression est la résultante des concours aux institutions financières non monétaires, avec une contribution de 2,7 points de pourcentage, des concours aux entreprises publiques non financières, lesquels ont contribué à hauteur de 1,1 point de pourcentage, et des concours au secteur privé non financier, de -2,3 points;

En définitive, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) se sont accrues de 7,7 % pour s'établir à 12 831,5 milliards à fin septembre 2020. En terme de contribution des contreparties de la masse monétaire, les créances nettes sur les États ont fortement alimenté la création monétaire à hauteur de 10,2 points de pourcentage. Les crédits à l'économie ont contribué à hauteur de 1,0 point de pourcentage. Quant à la contrepartie extérieure de la monnaie, elle a contribué de -0,7 point tandis que celle des ressources non monétaires a été de - 2,7 points. En termes de contributions des composantes de la masse monétaire, la monnaie fiduciaire a contribué pour 2,6 points, la monnaie scripturale pour 2,7 points et la quasi-monnaie pour 2,4 points.

<sup>3</sup> Les évolutions contrastées des avoirs extérieurs nets du système monétaire et des réserves brutes s'expliquent par la hausse des engagements extérieurs du système monétaire, qui sont passés de 2 185,2 milliards à fin septembre 2019 à 2 559,9 milliards, en hausse de 17,1 % en lien principalement avec les tirages effectués sur le FMI.

<sup>4</sup> Il s'agit des institutions bancaires en liquidation, les autres institutions bancaires éligibles au refinancement de la BEAC et les institutions financières non bancaires.

### T14 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)

CEMAC	2019												2020																
	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20			
Avoirs extérieurs nets	2 488 248	2 323 525	2 333 298	2 654 148	2 740 884	2 884 831	2 863 445	2 912 064	3 051 165	2 846 390	2 579 156	2 350 083	2 400 660	2 558 044	2 423 163	2 436 902	2 716 967	2 925 555	2 868 152	2 958 261	3 072 932	2 894 161	2 669 439	2 428 076	2 509 829				
dont BEAC																													
Créances nettes sur l'Etat	4 105 625	4 280 916	4 367 517	4 428 480	4 491 535	4 430 282	4 674 781	4 573 395	4 655 740	5 053 924	5 086 714	5 423 572	5 321 672																
Crédits à l'économie	7 682 823	7 731 085	7 763 972	7 815 350	7 822 625	7 759 948	7 785 631	7 684 958	7 657 879	7 610 792	7 657 263	7 693 275	7 797 049	4 413 667	4 450 233	4 494 863	4 527 432	4 562 921	4 537 829	4 478 460	4 466 122	4 403 090	4 460 381	4 470 250	4 407 449				
Crédits à court terme	3 073 590	3 090 147	3 077 103	3 087 627	3 059 402	3 050 893	3 056 358	3 011 596	2 999 596	3 009 107	2 999 638	3 002 207	3 153 459	195 566	190 705	192 006	200 291	200 302	191 444	194 902	192 161	198 595	197 244	220 818	236 141				
Crédits à long terme																													
Masse monétaire (M2)	11 909 371	11 792 820	12 044 785	12 184 722	12 300 055	12 353 327	12 325 496	12 452 043	12 554 871	12 699 256	12 739 813	12 779 864	12 831 462																
Monnaie fiduciaire	2 552 348	2 592 036	2 607 471	2 784 272	2 722 884	2 712 214	2 791 271	2 791 835	2 825 188	2 815 010	2 873 942	2 859 944	2 866 479	6 058 668	5 905 330	6 122 891	6 052 021	6 174 736	6 071 949	6 136 837	6 189 757	6 342 064	6 290 318	6 325 935	6 374 950				
Monnaie scripturale	3 298 355	3 295 454	3 314 423	3 348 429	3 402 435	3 411 588	3 462 276	3 523 371	3 539 926	3 542 182	3 575 553	3 593 985	3 590 033																
Quasi-monnaie																													
Taux de couverture extérieure de la monnaie (en %)	65,87	65,30	64,93	67,22	69,58	70,67	69,00	70,10	70,47	70,42	68,69	67,83	67,71																

Source : BEAC

**T15 : Agrégats de monnaie et de crédit (variation en %)**

CEMAC	2020												
	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
Avoirs extérieurs nets	20,0%	17,0%	10,1%	5,8%	12,5%	30,2%	15,5%	14,6%	14,9%	3,1%	-5,6%	-13,8%	-3,5%
dont BEAC	32,0%	30,7%	18,9%	14,2%	18,8%	29,3%	15,6%	17,0%	14,9%	1,3%	-3,0%	-12,1%	-1,9%
Créances nettes sur l'Etat	31,5%	33,1%	35,0%	31,6%	27,7%	14,8%	23,0%	19,4%	20,7%	32,4%	28,4%	35,6%	29,6%
Crédits à l'économie	-2,9%	-2,4%	-2,7%	-3,6%	-1,6%	0,9%	0,9%	0,4%	0,5%	-0,4%	0,5%	-0,2%	1,5%
Crédits à court terme	-7,3%	-7,4%	-7,1%	-8,0%	-4,3%	-0,1%	-0,3%	-0,6%	0,0%	-1,3%	0,1%	-0,3%	-0,1%
Crédits à moyen terme	3,9%	5,7%	4,2%	3,5%	2,5%	2,7%	3,0%	1,8%	1,4%	0,7%	0,9%	-0,9%	2,6%
Crédits à long terme	2,1%	-0,2%	3,9%	2,1%	2,7%	-1,0%	-3,4%	-0,4%	-2,5%	3,7%	4,0%	13,3%	20,7%
Masse monétaire (M2)	11,0%	9,8%	10,7%	6,1%	8,4%	10,9%	8,6%	8,3%	8,7%	9,3%	7,4%	5,6%	7,7%
Monnaie fiduciaire	7,8%	8,4%	6,7%	8,3%	11,5%	11,1%	12,7%	13,3%	13,9%	12,3%	13,1%	11,7%	12,3%
Monnaie scripturale	15,2%	12,7%	16,7%	8,0%	9,4%	15,8%	10,2%	8,1%	6,9%	8,8%	3,4%	0,7%	5,2%
Quasi-monnaie	6,5%	6,0%	4,0%	1,3%	4,2%	2,8%	2,8%	4,9%	8,1%	8,0%	10,2%	10,1%	8,8%
Contribution à la croissance de M2 (En point de pourcentage)													
Avoirs extérieurs nets	3,9	3,1	2,0	1,3	2,7	6,0	3,4	3,2	3,4	0,7	-1,3	-3,1	-0,7
Créances nettes sur l'Etat	9,2	9,9	10,4	9,3	8,6	5,1	7,7	6,4	6,9	10,6	9,5	11,8	10,2
Crédits à l'économie	-2,1	-1,8	-2,0	-2,5	-1,1	0,6	0,6	0,2	0,3	-0,2	0,3	-0,1	1,0
Autres postes nets	0,1	-1,5	0,3	-1,9	-1,8	-0,8	-3,1	-1,6	-1,9	-1,8	-1,1	-2,9	-2,7

Sur le marché monétaire de la CEMAC, le développement du marché interbancaire s'est poursuivi, en dépit de la crise sanitaire de la COVID-19. L'encours moyen mensuel des transactions s'est accru de 139,5 milliards (dont 73,4 milliards de pension-livrée) à 152,7 milliards (dont 108,3 milliards de pension-livrée) entre octobre 2019 et octobre 2020. Les taux d'intérêt pratiqués sur ce compartiment ont oscillé entre 2,00 % et 6,50 % pour les opérations en blanc et entre 3,25 % et 9,00 % pour les opérations de pension-livrée. Au 31 octobre 2020, le taux interbancaire moyen pondéré des opérations en blanc (TIMP à 7 jours), indicateur de référence, s'est établi à 3,00 % contre 3,54 % un an plus tôt, tandis que celui des opérations de pension-livrée s'est situé à 4,50 % en fin octobre 2020 contre 5,00 % l'année précédente.

Par ailleurs, le volume moyen de liquidités injectées par l'Institut d'Emission dans le système bancaire s'est élevé à 338,2 milliards en octobre 2020 contre 275,5 milliards une année plus tôt. Au titre de l'opération principale d'injection de liquidités, l'encours moyen des avances consenties par la Banque Centrale au système bancaire, s'est accru légèrement de 48,1 milliards en octobre 2019, à 49,1 milliards en octobre 2020. Les principaux taux des adjudications ont progressivement reculé avec la reprise des injections actives de la BEAC dans le système bancaire pour revenir à 3,25 % au 31 octobre 2020 contre 6,00 % un an plus tôt ;

Sur le marché des titres publics, les émissions par adjudications organisées par la BEAC ont poursuivi leur tendance haussière (10,55 %) passant de 3 249,3 milliards de FCFA entre octobre 2018 et octobre 2019, à 3 592,1 milliards sur la période allant d'octobre 2019 à octobre 2020, dont 2 328,8 milliards de FCFA en Bons du Trésor Assimilables (BTA) et 1 263,2 milliards de FCFA en Obligations du Trésor Assimilables (OTA). A l'instar du compartiment primaire, le marché secondaire des titres publics a connu un frémissement avec 172 opérations d'achat-ventes de titres enregistrées entre octobre 2019 et octobre 2020, pour un montant nominal de 392,54 milliards de FCFA, échangés à 393,2 milliards de FCFA. Cette évolution se situe en forte hausse par rapport à la même période un an auparavant où seules 41 opérations avaient été enregistrées sur des titres d'une valeur nominale globale de 110,43 milliards échangés à 104,99 milliards.

### T16 : Taux directeurs de la BEAC

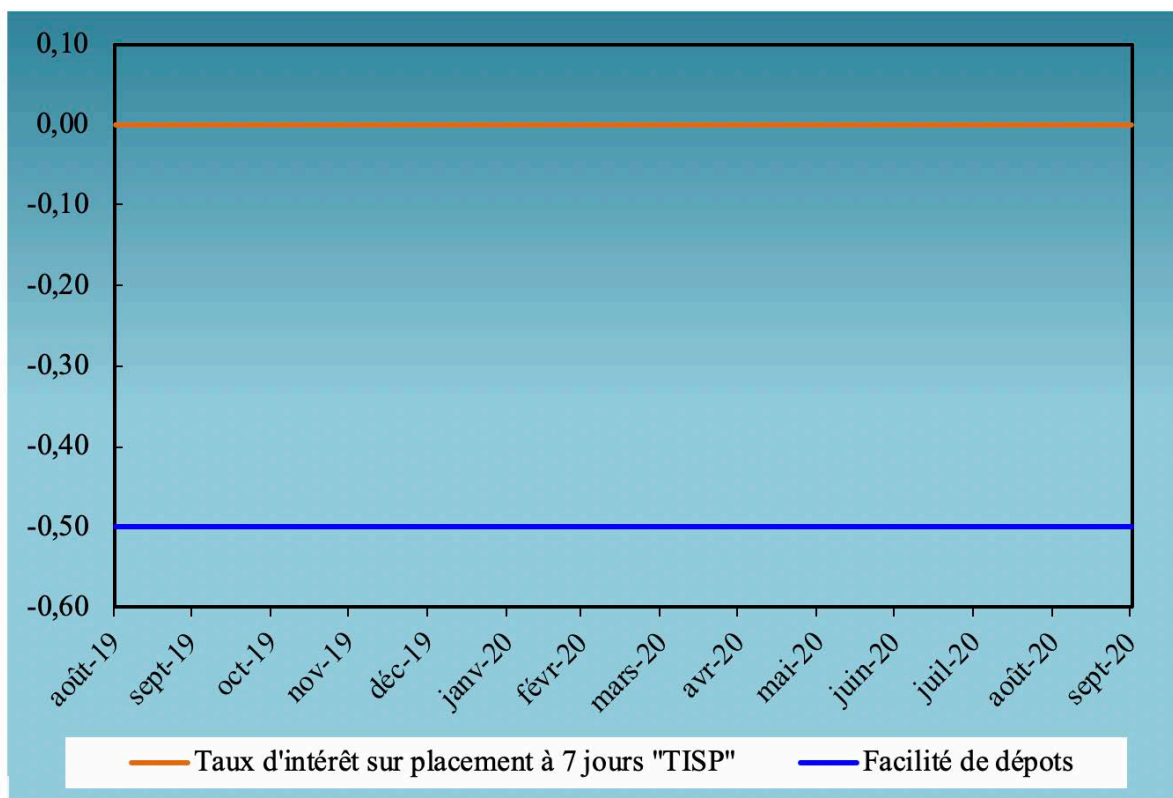
	2019				2020								
	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
Taux interbancaire moyen pondéré (TIMP)	3,84	3,35	4,65	5,01	4,67	4,75	4,82	4,76	5,26	5,20	4,71	4,40	4,08
Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé
Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé
Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé	supprimé
Taux créditeur minimum (TCM)	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Taux d'intérêt de la zone Euro													
Taux d'appels d'offre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Facilité de dépôts	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50

\* Les taux du marché monétaire sont les taux de fin de période

Source : BEAC

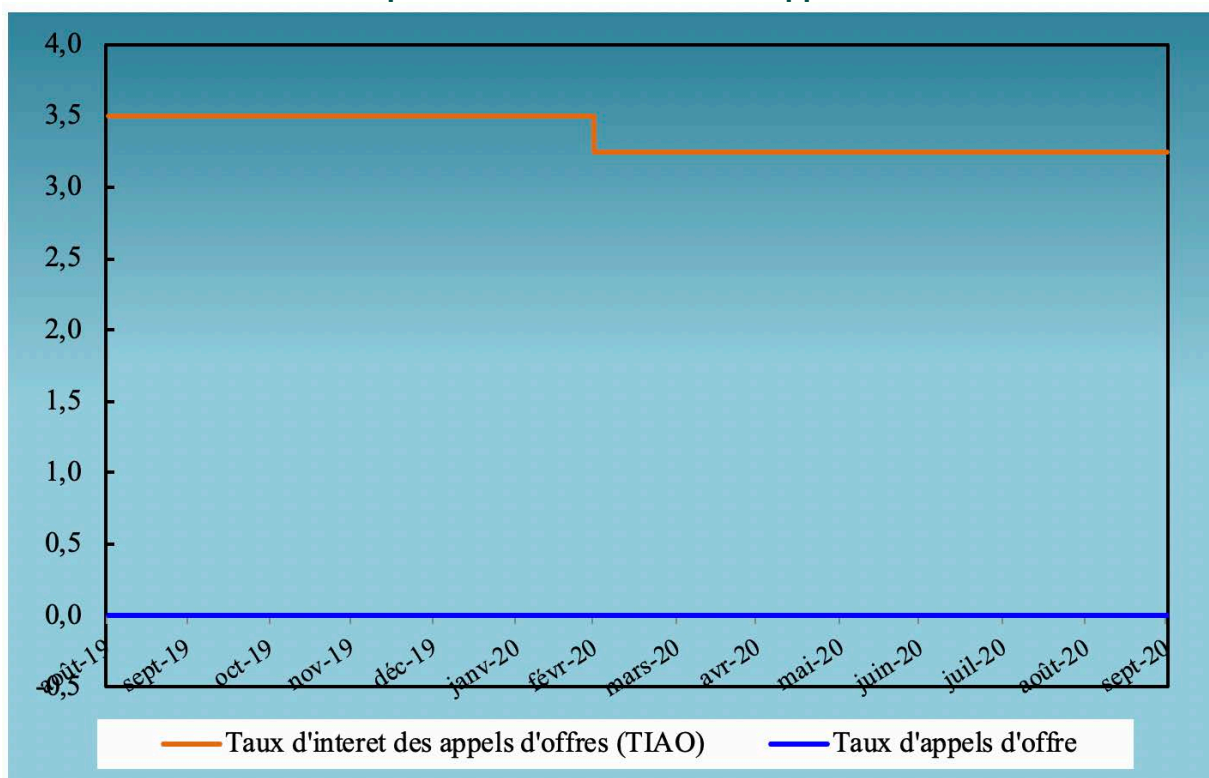


### G23. Evolution comparée du TISP et du taux de la facilité de dépôts de la BCE



Sources : BEAC et BCE

### G24. Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE



Source : BEAC et BCE



## 6. RÉSERVES DES BANQUES

Les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC (composées des réserves libres et des réserves obligatoires) se sont accrues de 13,7 % en septembre 2020, contre 20,3 % en septembre 2019. Cette évolution a contribué à la hausse de la part des réserves dans le bilan des banques (réserves / total du bilan) de la CEMAC, qui a progressé de 15,6 % en septembre 2019 à 17,0 % un an plus tard, soit un gain de 1,4 point, contre 1,5 point en septembre 2019.

Par composante, la hausse annuelle des réserves brutes du système bancaire de la CEMAC découle de l'augmentation des réserves libres, de 1 526,5 milliards à fin septembre 2019 à 1 798,9 milliards mois douze mois plus tard, soit 17,8 %, après 19,8 % un an auparavant. Les réserves obligatoires quant à elles se sont accrues de 4,5 % pour se situer à 725,3 milliards contre 693,9 milliards en septembre 2019. Principale composante des réserves libres, le solde des comptes courants des banques à la Banque Centrale est passé, pendant la période sous revue, de 1 208,8 milliards à 1 443,3 milliards, en hausse de 19,4 %, après 25,5 % observé antérieurement. Par ailleurs, les encaisses des banques ont progressé de 11,9 % pour se situer à 355,4 milliards en septembre 2020.

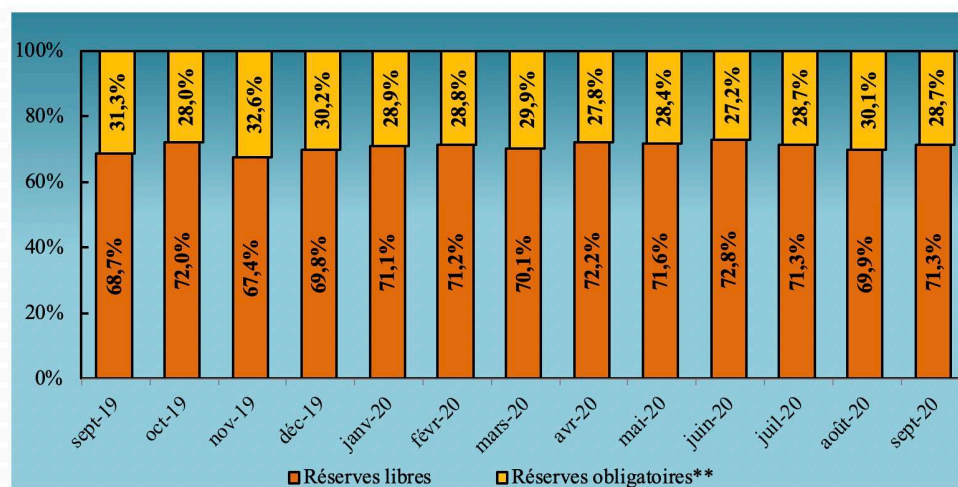
T17 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité (en millions de FCFA)

	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
Réserves totales <sup>5</sup>	2 220 479	2 530 540	2 130 383	2 319 212	2 353 261	2 417 299	2 373 379	2 524 610	2 513 820	2 631 530	2 518 978	2 406 983	2 524 184
Réserves libres	1 526 549	1 822 442	1 435 477	1 619 589	1 673 601	1 720 277	1 664 451	1 822 337	1 800 594	1 916 313	1 796 503	1 681 557	1 798 912
Réserves obligatoires <sup>6</sup>	693 930	708 098	694 906	699 623	679 660	697 022	708 928	702 273	713 226	715 217	722 475	725 426	725 272
Réserves / Dépôts	24,0%	27,8%	22,8%	25,0%	24,9%	25,4%	25,2%	26,6%	26,3%	27,1%	25,9%	24,6%	25,7%
Dépôts / Crédits à l'économie	126,4%	123,5%	125,8%	124,4%	126,9%	128,7%	126,9%	130,0%	131,3%	134,4%	133,4%	133,7%	132,3%
Réserves / Total bilan	15,6%	18,0%	14,8%	16,2%	16,2%	16,6%	16,5%	17,1%	17,1%	17,9%	17,1%	16,4%	17,0%
Réserves libres / Réserves Obligatoires	220,0%	257,4%	206,6%	231,5%	246,2%	246,8%	234,8%	259,5%	252,5%	267,9%	248,7%	231,8%	248,0%
Réserves libres / Crédits à l'économie	20,9%	24,8%	19,4%	21,7%	22,5%	23,3%	22,5%	24,9%	24,7%	26,5%	24,7%	23,0%	24,3%

<sup>5</sup> Les réserves libres représentent la somme des placements des banques au marché monétaire, du solde de leur compte courant à la BEAC (déduction faite des réserves obligatoires) et de leurs encaisses.

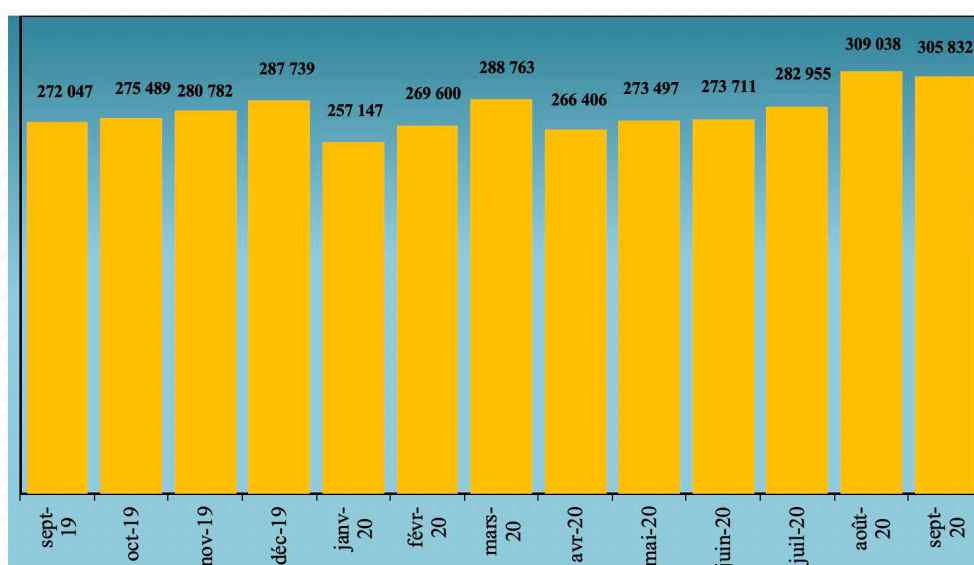
<sup>6</sup> Déduction faite des réserves obligatoires conformément à la Décision N°11/CPM/2017 portant modification du mode de constitution des réserves obligatoires dans la CEMAC

## G25. Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC



Source : BEAC

## G26. Evolution du volume des injections de liquidité dans la CEMAC (en millions de FCFA)



Source : BEAC

## 7. SITUATIONS DES RÉSERVES DE CHANGES

Les réserves de change<sup>7</sup> de la BEAC se sont établies à **4 451 milliards FCFA (6,79 milliards EUR)** au 31 octobre 2020, contre **4 062 milliards FCFA (6,19 milliards EUR)** au 31 octobre 2019, soit une progression de **9,59 %**. Cette hausse s'explique principalement par la variation positive des avoirs extérieurs à vue et de la valorisation du stock d'Or.

Les **avoirs extérieurs à vue** (Billets étrangers, Correspondants hors Zone d'Emission et Avoirs au Trésor Français) ressortent à **3 917 milliards FCFA** à fin octobre 2020, contre 3 510 milliards FCFA un an plus tôt, soit une augmentation de **11,58 %**. Cette variation positive est due à la progression du niveau du Compte d'Opérations, en lien avec l'application plus stricte des dispositions de la réglementation de change et de divers décaissements reçus par les Etats, dans le cadre des appuis budgétaires, notamment les facilités d'urgence pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19.

Le **taux de centralisation**<sup>8</sup> des avoirs au Compte d'Opérations, s'est établi à 99,73 % des avoirs extérieurs nets au cours de la 3ème décade du mois d'octobre 2020, contre 100,13 % un an plus tôt.

Les **autres avoirs extérieurs**, constitués de titres HTCS et du titre HTC gagé auprès de la Banque de France, se situent à **119 milliards FCFA** à fin octobre 2020, contre 163 milliards FCFA un an auparavant, soit une baisse de **27,24 %**.

Le **stock d'Or** affiche une valeur de marché de **214 milliards FCFA** au 31 octobre 2020, correspondant à une progression de **19,20 %** par rapport à l'année précédente. Cette hausse résulte de l'évolution favorable du cours de change XAU/USD qui se situe à **1 882 USD** à fin octobre 2020 contre 1 511 USD en octobre 2019.

Les **avoirs au FMI** (Avoirs en DTS et de la Position en Tranche de Réserves) ont enregistré une baisse de **3,42 %**, en liaison avec l'évolution défavorable du cours DTS/XAF qui s'établit à **792 FCFA** au 31 octobre 2020, contre 811 FCFA un an plus tôt d'une part, et de la contraction du niveau des Avoirs en DTS sur la période sous-revue. Les Avoirs en DTS et la Position en Tranche de Réserves ont diminué respectivement de **3,74 %** et **1,97 %**.

---

<sup>7</sup> Les **avoirs extérieurs** ou **réserves de change** sont constitués : du solde créditeur au Compte d'Opérations, des soldes des comptes de Correspondants (*comptes BDF 5104, BNP, Standard Chartered*), des autres correspondants (comptes cash gérés par la SDM), des autres créances et avoirs en devises convertibles (Titres et créances rattachées), de l'encaisse-or, de la créance sur la zone euro (Billets Etrangers), des Avoirs en DTS, de la Position en tranche de réserve au FMI et des Autres créances de la BEAC (libellé en devises étrangères).

<sup>8</sup> Le **taux de centralisation** est calculé en rapportant les avoirs au Compte d'Opérations sur l'Assiette de Centralisation.

L'**assiette de centralisation** permettant de calculer la quotité obligatoire exigible au Compte d'opérations est constituée : des avoirs extérieurs nets, de l'allocation en DTS, des recours au crédit du FMI (libellé et valorisé en DTS) **auxquels on retranche** : les avoirs en DTS, les Positions de réserve au FMI et les Dépôts des Etats à plus d'un an (FRGF, etc.). *Les dispositions de la convention du Compte d'Opérations stipulent que les DTS, la position en tranche de réserve et la contrepartie des dépôts à plus d'un an des Etats à la BEAC sont exclus.*

## T18 : Réserves de Change au 31 juillet 2019-31 octobre 2020

	oct-19	oct-20	Variation	%
1-Billets étrangers	6 601 691 282	80 735 042 949	74 133 351 667	1122,94%
2-Correspondants Hors Zone d'émission (BDF&BNP)	39 039 401 243	26 402 837 427	-12 636 563 816	-32,37%
3-Trésor Français (a+b)	3 464 654 503 224	3 809 650 189 281	344 995 686 057	9,96%
a-Compte d'Opération	3 464 654 503 224	3 809 650 189 281	344 995 686 057	9,96%
b-Compte Spécial de Nivellement			-	
<b>A-Avoirs Extérieurs à Vue (A=1+2+3)</b>	<b>3 510 295 595 749</b>	<b>3 916 788 069 657</b>	<b>406 492 473 908</b>	<b>11,58%</b>
4-Compte Courant chez correspondants étrangers (Titres et Comptes à Vue de la Salle des Marchés)	163 217 458 337	118 755 172 903	-44 462 285 434	-27,24%
<b>B-Autres Avoirs extérieurs en devises (SDM) (B=4)</b>	<b>163 217 458 337</b>	<b>118 755 172 903</b>	<b>-44 462 285 434</b>	<b>-27,24%</b>
<b>C-Encaisse-Or</b>	<b>179 535 383 353</b>	<b>214 006 624 349</b>	<b>34 471 240 996</b>	<b>19,20%</b>
7-Position en Tranche de Réserves	38 061 619 015	37 311 027 176	-750 591 839	-1,97%
8-Avoirs en DTS	170 418 615 269	164 051 410 934	-6 367 204 335	-3,74%
<b>D-Avoirs au FMI (D=7+8)</b>	<b>208 490 234 284</b>	<b>201 362 438 110</b>	<b>-7 127 796 174</b>	<b>-3,42%</b>
<b>RESERVES DE CHANGE DE LA BEAC (A+B+C+D)</b>	<b>4 061 538 671 722</b>	<b>4 450 912 305 019</b>	<b>389 373 633 297</b>	<b>9,59%</b>
En EUROS	619 775 789,76	6 785 372 067,10	6 165 596 277,34	
En DOLLARS USD	6 901 353 295,26	7 902 244 309,35	1 000 891 014,09	
Cours EUR/USD	1,1146	1,1646		

## Conclusion

De par sa définition et son objectif, le BES ne développe pas l'ensemble des mesures adoptées pour lutter contre les conséquences économiques de la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a depuis bouleversé la santé et l'économie du monde. Face au Covid-19, la Banque Centrale a pu bien servir les pays de la CEMAC car elle a été forte du professionnalisme de ses équipes, de ses missions, de sa présence sur le terrain. Pourtant, dans le monde, la croissance a reculé du fait des incertitudes sur le commerce mondial.

Ce huitième numéro du BES retrace dans les grandes lignes les principales évolutions économiques, monétaires et financières dans la CEMAC et la mise à jour des prévisions macroéconomiques effectuée en octobre 2020 par les services de la BEAC.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, les **pressions inflationnistes** sont accrues. A moyen terme, l'inflation dans la zone devrait repartir à la hausse, bien que demeurant sous la norme communautaire dès 2021. En effet, en glissement annuel, elle se hisserait autour de 3,0 % à décembre 2020 et 2,1 % en fin 2021. De son côté, le taux d'inflation de la zone CEMAC, en moyenne annuelle, se situerait autour de 2,7 % en 2020, et à moyen terme.

Les **finances publiques**, subissant les contrecoups de la morosité de l'activité économique, a enregistré des recettes pétrolières en berne. En conséquence, le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, se creuserait à 2,5 % du PIB en 2020, contre -0,1 % du PIB en 2019.

De son côté, la **balance des paiements** devrait se dégrader en 2020, avec un déficit du compte courant qui s'établirait à 2 516,9 milliards (-5,0 % du PIB), contre -806,1 milliards (- 1,5 % du PIB) un an auparavant. Ce creusement découlerait principalement de l'effet conjugué de la faiblesse de la demande mondiale et des cours du pétrole, en raison de la crise de la COVID-19.

La dynamique des **agrégats monétaires** et des contreparties de la masse monétaire, en glissement annuel, à fin septembre 2020, a été marquée par un repli des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 3,5 % ; une hausse des créances nettes sur les États de 29,6 % à 5 321,7 milliards ; une augmentation des crédits à l'économie de 1,5 % pour passer de 7 682,8 milliards à 7 797,0 milliards ; un accroissement des disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) de 7,7 % pour s'établir à 12 831,5 milliards à fin septembre 2020.

Les performances macroéconomiques des pays de la CEMAC ont été impactées par la crise sanitaire liée à la COVID-19, qui secoue le monde entier. Sur l'ensemble de l'année, le taux de croissance du PIB réel de la CEMAC progresserait à 2,8 % en 2021, 3,2 % en 2022 et 3,3 % en 2023, après une contraction de 2,9 % en 2020, grâce principalement aux performances du secteur non pétrolier. En 2020, le secteur pétrolier enregistrerait une croissance de -5,5 %, contre 2,3 % en 2019, tandis que le secteur non pétrolier connaîtrait une progression de -2,3 % en 2020, après 1,9 % en 2019. En termes de contribution, les secteurs pétroliers et non pétroliers grèveraient l'activité respectivement de 1,1 point et 1,8 point contre des contributions positives de 0,5 point et 1,5 point un an auparavant.

## II. ETUDE

### Inclusion financière et croissance économique en zone CEMAC : Le cas de la finance mobile



**NANKAP SEUJIB**  
*Alexis*



**MEGNIGANG**  
*Denise Gisèle*

**Résumé :** *L'objectif de cet article est d'évaluer l'impact de la finance mobile notamment du Mobile Money sur la croissance économique dans les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). L'analyse s'est appuyée sur l'estimation d'un modèle de panel mettant en relation l'évolution du PIB et de plusieurs variables parmi lesquelles l'indicateur du Mobile Money. Il en ressort que malgré une adoption relativement récente dans la sous-région, le Mobile Money contribue positivement et significativement à la croissance économique. Sa contribution est notamment appréciable sur le plan de l'accessibilité, de la disponibilité et de l'adaptation aux besoins des populations exclues du système bancaire formel. Elle permet ainsi d'améliorer la formation du capital (physique, humain, circulant) et de stimuler la production (écoulement rapide des biens et services). L'étude a essayé de formuler quelques recommandations de politique économique afin de booster le potentiel d'inclusion financière de ce service. Il s'agit entre autres des mesures de développement de l'interopérabilité, de facilitation de l'accès et l'utilisation du téléphone portable par les principaux exclus ainsi que de la création d'un organisme mixte chargé du suivi des opérations financières numériques.*

**Mots-clés :** *Finance Mobile, Mobile Money, Mobile Banking, Inclusion financière, Croissance économique, CEMAC.*

#### Introduction :

Jusqu'à une date récente, les services financiers notamment l'épargne, le crédit et surtout les transferts de fonds à l'intérieur du pays se posaient avec acuité dans les pays en développement en général et en particulier dans les pays de l'Afrique Subsaharienne où plus de 60% de la population vit en zone rurale (Banque Mondiale, 2019). Cette population est en effet confrontée à de nombreuses difficultés. Elle n'a généralement pas accès à des services d'infrastructures modernes notamment de transport, d'éducation, de santé et de distribution d'énergie électrique (Malick Sané, 2017). Dans un tel contexte, les institutions bancaires limitent généralement leur implantation dans les grandes villes et les villes secondaires, excluant par ricochet une bonne partie des populations des services financiers traditionnels. Le nombre de comptes bancaires pour 10 000 adultes et le nombre de succursales bancaires pour 100 000 adultes sont beaucoup moins élevés que dans les autres régions en développement. On dénombre par exemple 19 comptes bancaires pour 100 adultes dans le pays africain médian contre 39 hors Afrique (Beck et Cull, 2014).

Pourtant, les services financiers sont très importants pour ces populations qui vivent principalement des activités agricoles. Elles ont par exemple besoin des microcrédits pour acheter les semences et autres intrants lors des périodes de semences ou de se constituer une épargne de précaution lors des périodes de récolte. Par ailleurs, les fonctionnaires et les ouvriers travaillant en ville transfèrent des fonds à leurs parents restés au village en zone rurale pour leurs besoins quotidiens. De même, les paysans envoient de l'argent à leurs enfants pour payer les frais de scolarité dans les universités et grandes écoles en ville.



Les réformes entreprises dans les années 1990 sous la houlette du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) ont vu l'entrée de plusieurs autres acteurs privés sur le marché à l'instar des Institutions de microfinance et des opérateurs de transfert d'argent (exemple de Express-Union en zone CEMAC). Cela a peut-être contribué à réduire le temps de transfert des fonds d'une localité à une autre. Mais, plusieurs contraintes sont demeurées non-résolues notamment : nom mal écrit, pièces d'identités manquantes, problème de réseau, pièces à remplir souvent difficiles pour les illettrés et des coûts de transfert proche de ceux des mandats poste.

C'est dans ce contexte d'insatisfaction des agents économiques que va naître et se développer les services de la finance mobile au début de la décennie 2010 au Cameroun et au Gabon et un peu plus tard dans les autres pays de la CEMAC à l'exception de la Guinée Equatoriale. La finance mobile comporte dans la sous-région, le Mobile Money et dans une moindre mesure le Mobile Banking. Le Mobile Money est une innovation financière récente qui fournit les services de transaction financière par téléphone mobile à toutes les couches de la population y compris les personnes exclues du système bancaire classique (Aron, 2018). Il s'opère dans un cadre réglementaire élaboré par une Banque Centrale (BEAC, 2017). Dans le cadre de la zone CEMAC, le Mobile Money est de la monnaie électronique (appelées Unités de Valeur électronique en abrégé UV) convertible en F CFA en raison de  $1\text{ UV} = 1\text{ FCFA}$  et incorporé dans un support de téléphonie mobile (Biligil et al, 2017). Ce service permet à ses utilisateurs d'épargner, de payer les factures, d'envoyer et de recevoir de l'argent à partir de leur téléphone portable (GSMA, 2015). Il se distingue du Mobile Banking en ce sens qu'il n'est pas associé à un compte bancaire comme ce dernier (Assadi et Cudi, 2011 ; BEAC, 2017).

La technologie de la finance mobile a connu une expansion remarquable en Afrique au Sud du Sahara (dont fait partie la zone CEMAC) en raison non seulement d'une forte pénétration du téléphone portable dans la population mais aussi du fait des accords de collaboration conclus entre les opérateurs de téléphonie mobile et les institutions financières nationales. En effet, à la fin de l'année 2018, l'Afrique Subsaharienne comptait 456 millions d'abonnés mobiles soit un taux de pénétration de 44% (GSMA, 2019a), avec plus de la moitié qui possède un compte Mobile Money (GSMA, 2015). Au Cameroun par exemple, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé d'environ 12% en 2005 à près de 83 % en 2016 (MINPOSTEL, 2018).

La finance mobile présente ainsi un potentiel important pour l'inclusion financière des populations de la CEMAC. L'inclusion financière englobe les initiatives qui rendent les services financiers disponibles, accessibles et abordables pour tous les segments de la population (Otchere, 2016). Autrement dit, elle fait référence au processus permettant aux individus et aux entreprises d'accéder à des services financiers de base : dépôts et transferts d'argent, paiements, épargne, crédit et assurance (Banque de France, 2014). Le niveau d'inclusion financière s'est amélioré dans tous les pays d'Afrique Subsaharienne mais il reste encore relativement faible dans la zone CEMAC. En 2016 par exemple, le taux d'utilisation du Mobile Money (nombre de comptes actifs sur le nombre de comptes enregistrés) a été de 21,70% dans la sous-région (BEAC, 2017) contre une moyenne d'environ 38 % pour l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne (GSMA, 2015). L'inclusion attire l'attention des autorités politiques tout comme celle des chercheurs en raison du rôle déterminant qu'elle pourrait jouer dans la croissance et le développement économique (Attali, 2014).

Pourtant, malgré les améliorations constatées ces dernières années en termes d'inclusion financière, le taux de croissance économique évolue en dents de scie avec une tendance baissière dans la zone CEMAC. Il est par exemple passé de 4,4% en 2010 à 4,1% en 2011 ; 2,4% en 2013; 4,6% en 2014 et 1,8% en 2018 (BEAC, 2019).

C'est ainsi que cet article essaie de répondre à la question suivante : « **Quel est l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique dans les pays de CEMAC** » ? L'objectif est d'évaluer l'effet de l'inclusion financière sur la croissance économique en mettant l'accent sur le Mobile Money.

Pour répondre à cette interrogation, nous commençons par une mise en évidence de la problématique (I). Cette mise en évidence nous permettra de bâtir la méthodologie qui sera adoptée pour effectuer l'estimation économétrique (II). Les résultats seront par la suite analysés pour enfin aboutir sur des recommandations de politique économique (IV).

## I. PROBLEMATIQUE

La problématique posée par cette étude se dégage à partir de l'état des lieux de l'expansion de la finance mobile et de la croissance économique dans les pays de la CEMAC (I-1) et de la revue de la littérature sur le lien entre l'inclusion financière et la croissance économique (I-2).

### A. FINANCE MOBILE ET CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES PAYS DE LA CEMAC : UN ETAT DES LIEUX

L'analyse de l'expansion de la finance mobile dans les pays de la zone CEMAC se penche sur les trois grands aspects de l'inclusion financière tels qu'il en ressort de la définition faite ci-dessus à savoir l'accessibilité, l'utilisation et la qualité du service. La finance mobile en générale et le Mobile Money en particulier est un service qui a pour base, la détention d'un téléphone portable. A travers ce dernier, l'abonné peut effectuer des transactions financières transformant de ce fait son téléphone mobile en quelque chose de comparable à une carte bancaire. Or, l'Afrique Subsaharienne compte plus 456 millions d'abonnés mobiles soit un taux de pénétration de 44% (GSMA, 2019a) et un peu plus de 80% pour certains pays de la CEMAC à l'instar du Cameroun (MINPOSTEL, 2018).

Le nombre de connexions par mobile a crû en moyenne de 30% par an dans la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle en Afrique au Sud du Sahara. De 12,4 appareils pour 100 habitants en 2002 ; on est passé à 32,4 en 2008 et 45,2 en 2010. La couverture des territoires atteint désormais 80 à 90% dans les zones urbaines et autour de 40% dans les zones rurales de la plupart des pays (Chéneau-Loquay, 2012). Les profils des abonnés sont variés. D'après l'étude du GSMA (2019b), dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, dont fait partie la quasi-totalité des pays de la CEMAC, les abonnés sont constitués à 48% des femmes, 18% des analphabètes, 48% des ruraux et 38% des sans-emploi. C'est par conséquent un important vivier des personnes le plus souvent exclus du système bancaire traditionnel.

Le développement de la technique du Mobile Money a eu un effet appréciable sur l'accès de ces populations aux services financiers. D'après les statistiques de la Banque Mondiale sur l'inclusion financière, le nombre d'adultes non bancarisés dans le monde a diminué, passant de 2,5 milliards en 2011 à 2 milliards en 2014. Le nombre d'adultes possédant un compte Mobile Money n'a cessé d'augmenter au point de constituer une composante importante du système financier dans les régions en développement (GSMA, 2015). L'Afrique Subsaharienne est la région qui affiche le plus grand nombre d'adultes possédant un compte d'argent mobile avec 222,8 millions de compte. Cette région englobe à elle seule plus de 54% des comptes ouverts en 2015. Ce nombre a augmenté de dix points de pourcentage sur la période 2011-2014, passant de 24 % en 2011 à 34 % en 2014. En 2015, 18 des 19 marchés qui comptaient plus de comptes d'argent mobile que de comptes bancaires étaient situés dans cette région (GSMA, 2015). Il s'agit de trois pays de la CEMAC (Cameroun, Gabon, Tchad), du Ghana, du Liberia, du Burundi, de la République Démocratique du Congo, de la Guinée, du Kenya, du Lesotho, du Madagascar, du Rwanda, du Swaziland, de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe.

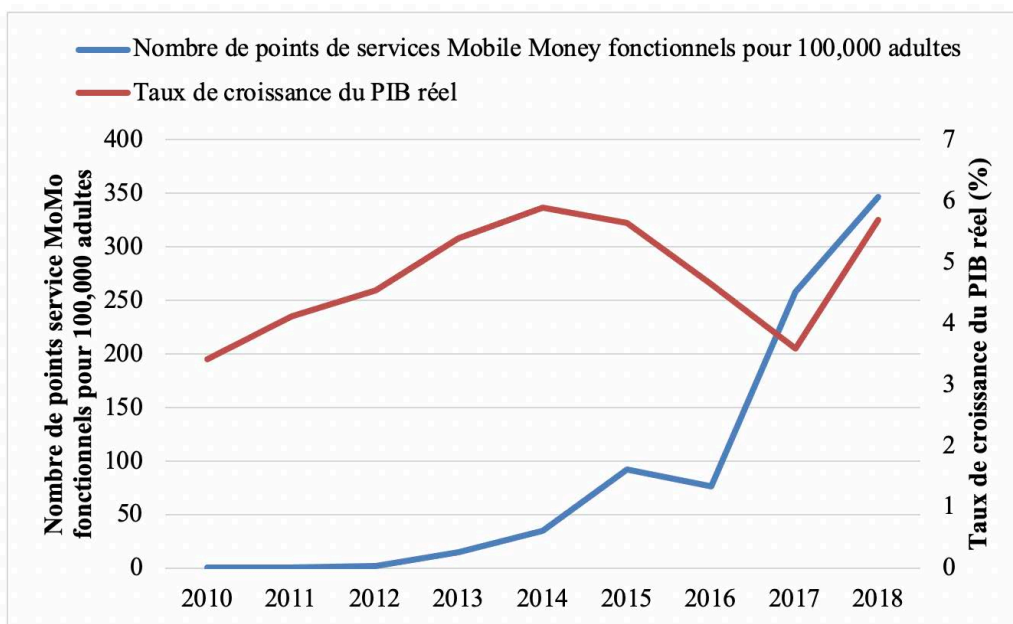
Toutefois, la zone CEMAC est l'une des sous-régions de l'Afrique Subsaharienne où le service Mobile Money a pris du retard dans le démarrage. L'Afrique de l'Est affiche le meilleur score de pénétration du Mobile Money, vient ensuite les Etats de l'Afrique Australe, puis les pays de



l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale ne vient qu'en 4<sup>e</sup> position. Le taux de pénétration était en 2017, d'environ 43% de la population de plus de 15 ans au Gabon, 15% au Cameroun et au Tchad et 6% au Congo (BEAC, 2017).

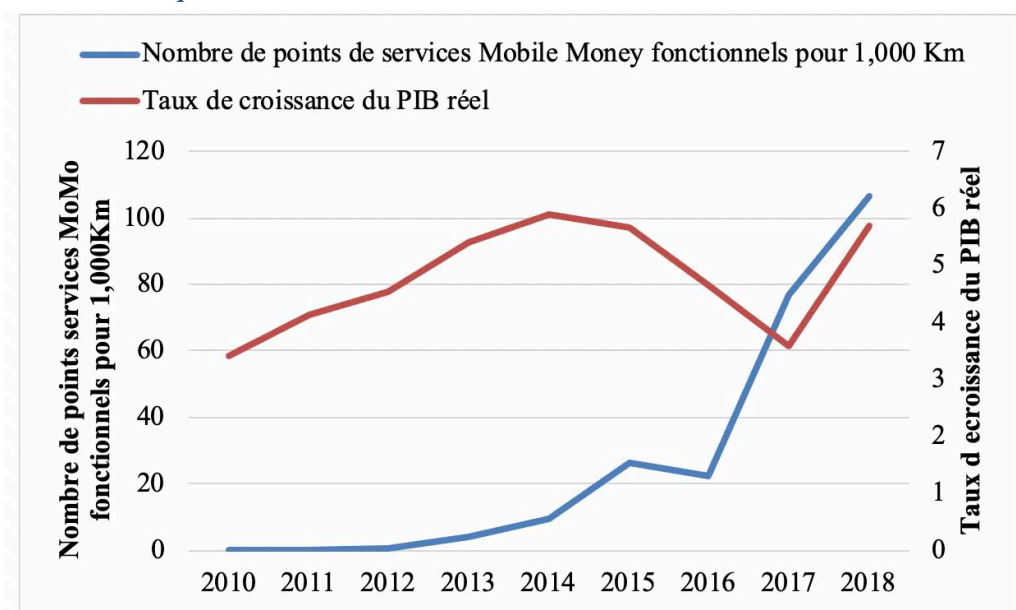
Nous allons à présent essayer de faire une analyse comparée de l'évolution de la couverture démographique (graphique 1) et de la couverture géographique (graphique 2) du service Mobile Money avec à chaque fois, le taux de croissance du PIB réel du Cameroun qui est le seul pays de la zone CEMAC pour lequel nous disposons des statistiques sur le Mobile Money depuis l'année 2010.

**Graphique 1 : Evolution de la couverture démographique du service Mobile Money et de la croissance économique au Cameroun**



Source : -Taux de couverture démographique du MoMo, Financial access Survey (FAS) ;  
-Taux de croissance économique, BEAC

**Graphique 2 : Evolution de la couverture géographique du service Mobile Money et de la croissance économique au Cameroun**



Source : -Taux de couverture démographique du MoMo, Financial access Survey (FAS) ;  
-Taux de croissance économique, BEAC

Il en ressort qu'entre 2010 et 2018, la couverture géographique ainsi que la couverture démographique du service Mobile Money ont tendance à évoluer de la même manière que le taux de croissance économique. Cependant, le rythme de progression de la couverture géographique et de la couverture démographique du service Mobile Money est plus rapide que celui de la croissance économique. En 2011 par exemple, on comptabilisait 0,32 point de service Mobile Money 1000 km ; 1,30 point pour 100 000 habitants avec un taux de croissance économique de 4,12%. Ces chiffres sont respectivement passés à 26,10 ; 92,98 et 5,65% en 2015. En outre, les courbes se rapprochent au fur et à mesure que le temps passe.

En termes d'utilisation, le tableau 1 ci-après indique le taux d'utilisation du Mobile Money dans les pays de la CEMAC c'est-à-dire le rapport entre le nombre de comptes actifs et le nombre de comptes ouverts.

**Tableau 1 : Taux d'utilisation du Mobile Money dans les pays de la CEMAC**  
(en pourcentage)

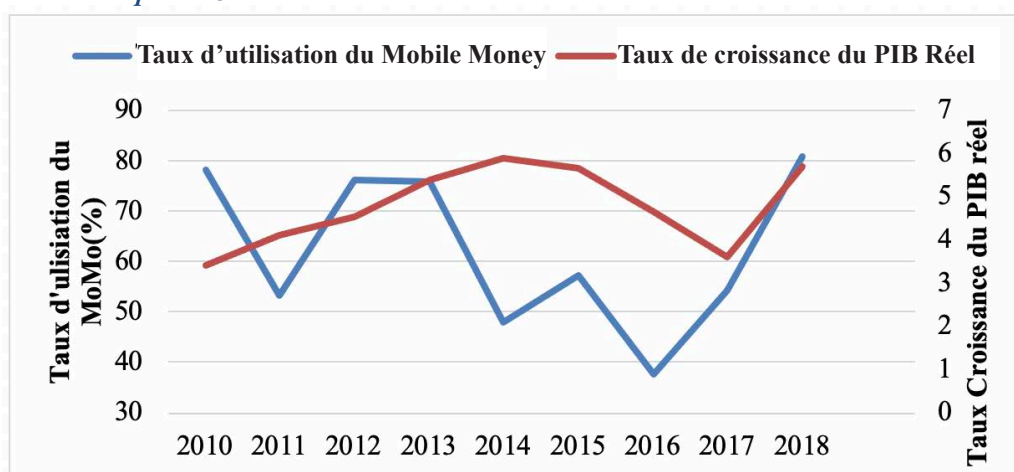
	2014	2015	2016
Cameroun	9,09	13,23	29,63
Tchad	24,80	9,90	9,72
RCA	-	-	50,26
Congo	6,16	9,52	4,06
Gabon	29,61	46,30	55,35
Total	15,45	14,29	21,70

Source : BEAC (2017)

On constate que le taux d'utilisation du Mobile Money en zone CEMAC est très faible (21,70%) par rapport à celui de l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne qui se situerait autour de 38% (GSMA, 2015). On dénombre cependant quelques pays dans lesquels ce taux est au-dessus de 50% en 2016. Il s'agit notamment du Gabon (55,35%) et de la RCA (50,26%). Le taux d'utilisation est très faible au Tchad (9,72%) et au Congo (4,06%) et dans une moindre mesure au Cameroun (29,63%). Il a baissé au Tchad et Congo entre 2014 et 2016 contrastant avec la dynamique du Mobile Money dans cette sous-région.

Le graphique 3 ci-après indique l'évolution comparée de l'utilisation du service Mobile Money et de la croissance économique au Cameroun.

**Graphique 3 : Evolution comparée de l'utilisation du service Mobile Money et de la croissance économique au Cameroun**



Source : -Taux de couverture démographique du MoMo, Financial access Survey (FAS) ;  
-Taux de croissance économique, BEAC

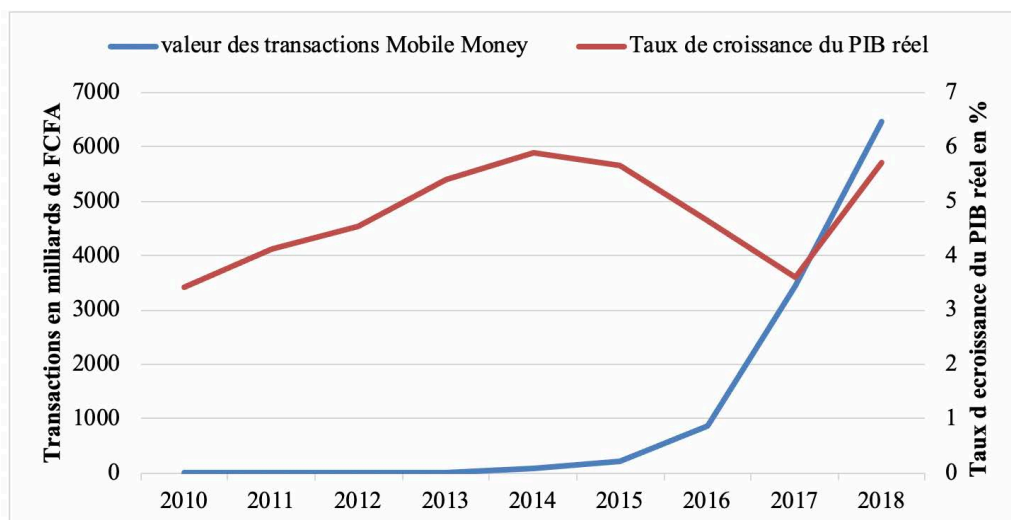
Il en ressort que le taux d'utilisation du service Mobile Money est aussi fluctuant que le taux de croissance du PIB réel. L'amplitude de fluctuation est toutefois plus importante dans le cas du Mobile Money. Le lien entre les deux variables semble davantage s'établir à partir de 2015 où les deux grandeurs évoluent dans le même sens, exception faite de l'année 2016. Depuis cette date, l'augmentation du taux d'utilisation du service Mobile Money s'accompagne de l'accroissement du taux de croissance du PIB réel.

La technologie du Mobile Money a profondément changé les habitudes en Afrique Sub-saharienne de par sa simplicité, l'étendue des services et la sécurité qu'elle offre. Lorsqu'on examine les statistiques du FMI (2019) concernant le nombre de transactions de Mobile Money (pour 1000 adultes) et la valeur des transactions Mobile money (en % PIB), les services du Mobile Money, on constate que le service Mobile Money est relativement plus utilisé dans les pays de l'Afrique de l'Est et ceux de l'Afrique de l'Ouest comparativement aux pays de la zone CEMAC. Le Zimbabwe, l'Ouganda, le Kenya, le Burkina-Faso et le Rwanda se démarquent avec un nombre de transactions respectivement égal à environ 195 972, 83 616, 56 469, 45 627 et 40 488 pour 1000 adultes soit plus de 40 voire 196 transactions par adulte. La valeur des transactions rapportée au PIB est également importante pour le Zimbabwe (142%), l'Ouganda (71%), le Burkina-Faso (58%), le Kenya (44%) et le Bénin (41%). Le Cameroun fait figure d'exception en Afrique Centrale avec 39 644 transactions pour 1000 adultes et une valeur des transactions équivalente à 30,23% du PIB. Ceci pourrait s'expliquer par l'adoption tardive du Mobile Money dans la plupart des pays de la sous-région.

Le développement du Mobile Money dans la CEMAC a toutefois été rapide dès sa mise en œuvre. A titre d'illustration, d'un volume marginal en 2010, le nombre de transactions a été d'environ 96 857 954 transactions à la fin de l'année 2016, soit plus du double de celui de 2015 (40 469 206 transactions). En termes de valeur, les transactions sont passées d'environ 540 milliards de FCFA en 2015 à 1533 milliards FCFA en 2016 (BEAC, 2017). Les transactions concernant le Mobile Money en zone CEMAC sont actuellement dominées par l'achat du crédit téléphonique et les transferts P2P. En décembre 2015, les transferts P2P représentaient 71,5% du mix total en montant et les achats de crédit téléphonique 66% du nombre total d'opérations (mais seulement 3,6% du montant total). Ces deux cas d'utilisation ont vu leurs volumes augmenter respectivement de 27 et 24% en 2015 (BEAC, 2017).

Le graphique 4 ci-après présente l'évolution comparée de la valeur des transactions Mobile Money et du taux de croissance économique au Cameroun.

**Graphique 4 : Evolution comparée de la valeur des transactions Mobile Money (en % PIB) et du taux de croissance économique au Cameroun**



Source : - Transactions MoMo, Financial access Survey (FAS) ;  
- Taux de croissance économique, BEAC.

On constate qu'entre 2010 et 2014, la valeur des transactions Mobile Money (en % du PIB) est quasi-stagnante tandis que le taux de croissance économique a progressivement augmenté au cours de cette période. Toutefois, les deux courbes évoluent pratiquement dans le même sens depuis 2017. La valeur des transactions augmente à un rythme relativement plus élevé que le taux de croissance économique.

Le développement rapide du Mobile Money en Afrique Subsaharienne est notamment dû aux efforts conjugués de plusieurs acteurs à savoir les opérateurs de réseau mobile, les banques, les autorités politiques et les agents agréés. Les opérateurs de réseau mobile sont des compagnies de télécommunication qui propose des services de téléphonie mobile ou d'accès internet. L'opérateur fournit une carte SIM au client qui l'insère dans son téléphone mobile ou sa tablette tactile pour avoir accès au réseau cellulaire de l'opérateur. Les banques commerciales, qui sont par essence détentrices du pouvoir d'émission de la monnaie scripturale, se chargent non seulement de l'émission et de la distribution de l'argent, mais aussi de garantir et d'assurer la conformité du service avec la réglementation en vigueur élaborée par les autorités politiques. Les agents agréés constituent généralement les points d'accès physique où les clients peuvent déposer ou retirer des espèces sur leur compte d'argent mobile. Ils sont parsemés dans toutes les localités aussi bien en ville qu'en campagne. En 2015 par exemple, 37 marchés en développement comptaient 10 fois plus d'agents enregistrés que d'agences de banques commerciales, contre 25 en 2014 (CGAP, 2015). A la fin de l'année 2016, on dénombrait 32 551 points de services à travers la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) contre 23 867 un an plus tôt. Ce chiffre est toutefois en deçà de la réalité car, chez certains opérateurs, il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de revendeurs, appelés « call box » au Cameroun et affiliés aux grossistes (BEAC, 2017). Ces opérateurs permettent de flexibiliser les transactions financières au profit des détenteurs de compte Mobile Money.

Les transactions sont simples et auto-sécurisées car lors d'une opération d'envoi d'argent par exemple, lorsque l'expéditeur communique le numéro de téléphone de la personne à qui il envoie de l'argent, l'opérateur donne instantanément son nom. Cette personne reçoit aussi immédiatement un message dans son téléphone l'informant que son compte Mobile Money a été crédité du montant du transfert une fois que l'opération est terminée. Cette personne se rend auprès d'un agent agréé pour le retrait de cet argent. Elle devra tout simplement valider l'opération en introduisant son mot de passe à partir de son téléphone donc pas besoin de remplir des papiers ni de présenter une carte nationale d'identité pour rentrer en possession de l'argent (Rodmacq, 2014).

Le Mobile Money est ainsi mieux adapté aux besoins des populations défavorisées et exclues du système bancaire classique. Cette adaptation s'aperçoit également par la diversité des services qu'il offre aujourd'hui. Les détenteurs de compte Mobile Money ont en effet, selon les pays ; la possibilité de régler des frais liés à la consommation d'eau, d'abonnements à des chaînes de télévision satellitaires, d'achats de marchandises ou d'autres services (supermarchés, stations-services, pharmacies) ; de payer les taxes, impôts et autres indemnités auprès de l'Etat ; de transférer de l'argent dans les réseaux sociaux et familiaux, d'acheter du crédit de communication ; d'épargner et d'obtenir du crédit (BEAC, 2017). Dans l'évolution des contrats de partenariats entre les compagnies de téléphonie mobile et les institutions bancaires, les liaisons sont de plus en plus opérées entre les comptes Mobile money et les comptes bancaires des usagers générant de ce fait le Mobile Banking. Dans le cas du crédit par exemple : l'éligibilité du prêt est déterminé par un accès numérique préexistant ; les décisions de prêt sont automatisées et exploitent les données numériques non traditionnelles ; les prêts sont plus petits, de courtes durée et souvent moins coûteux que les produits traditionnels de prêt à la consommation ; les relations avec les clients, le remboursement et le recouvrement sont gérés à distance (GSMA, 2015).

L'intégration du service Mobile Money dans la vie quotidienne des populations de la zone CEMAC peut ainsi : (i) améliorer la formation du capital physique, du capital humain et du capital circulant ; (ii) permettre l'écoulement rapide des biens et services produits par les entreprises et (iv) stimuler la production des biens et services. Il présage par conséquent d'une contribution significative de l'inclusion financière à la croissance économique dans les pays en développement d'où la nécessité d'examiner la littérature afin de mettre en évidence cette contribution dans le temps et dans l'espace.

## B. INCLUSION FINANCIERE ET CROISSANCE : UNE REVUE DE LA LITTERATURE

Les travaux qui s'intéressent à la relation entre l'inclusion financière et la croissance économique dans les pays en développement ont été davantage théoriques qu'empiriques. Cela serait dû à la non disponibilité des données sur une longue période. Sur le plan théorique, en s'inspirant des travaux des pionniers à l'instar de Schumpeter (1912), Mc Kinnon et Shaw (1973) et King et Levine (1993), les auteurs vont trouver que l'inclusion financière peut stimuler la croissance économique à travers : (i) l'allocation des capitaux et la diversification des risques (Obstfeld, 1994) ; (ii) la création des possibilités d'épargne et la facilitation de la formation de capital parmi les pauvres (Ahmed, 2006) ; (iii) l'accès aux services financiers pour les entreprises qui ont des opportunités de croissance, les entrepreneurs qui ont des idées ou les individus qui souhaitent investir dans leur éducation (Demirgüç-Kunt et Levine, 2008 ; Demirguc-Kunt et al., 2017) ; et (iv) la réduction des coûts d'information et de transaction qui influencent positivement les taux d'épargne, les décisions d'investissement et l'innovation technologique (Beck et al., 2007 ; Jack et Suri, 2011 ; Assadi et Cudi, 2011 ; Otchere, 2016). Outre la réduction des coûts de livraison et de transaction, Morawczynski (2009) a mis en exergue l'autonomie assurée par les services financiers mobiles. En effet, moins visible que l'argent, le Mobile Banking permettrait à chacun et surtout aux femmes d'avoir des économies personnelles sans demander l'autorisation préalable de leurs époux (Tchouto et Nguena, 2015). Il se distinguerait ainsi par la commodité des services, l'immédiateté des transactions, les coûts réduits, la possibilité d'effectuer des transactions à faibles montants et non plafonnées, l'accessibilité et l'utilisation d'une infrastructure déjà disponible (Chatain, 2011 ; Donovan, 2012).

Kelkar (2010) souligne qu'un meilleur accès aux prêts éducatifs pour toutes les catégories de la société rend la Nation plus équitable, qui est une condition préalable à la promotion de la croissance inclusive. En outre, l'inclusion financière stimule une croissance économique plus équitable dans les zones rurales et urbaines, car la croissance financière mobilisera «le bas de la pyramide». Selon Khan (2012), l'amélioration de l'inclusion financière renforce le bilan des ménages en leur permettant d'épargner, d'investir et de croître. Pour Guièze (2014), l'inclusion financière permet à un plus grand nombre d'individus de participer pleinement à la croissance économique car l'accès aux services financiers de base est l'une des clés de l'inclusion économique et sociale du plus grand nombre. En effet, pour pouvoir participer pleinement à la croissance, il ne suffit pas d'avoir de l'argent, mais il faut aussi pouvoir opérer des transferts et épargner en toute sécurité. Les ménages pauvres et à faible revenus doivent aussi emprunter pour faire face à de grosses dépenses ponctuelles (santé, éducation, mariages, funérailles...) ou investir pour créer ou développer leurs activités. Ils doivent en outre avoir accès à des services d'assurance pour minimiser le coût des accidents de la vie et lisser leurs ressources disponibles (Ky, 2016).

Chaix et Torre (2015) ont essayé de comprendre comment l'adoption rapide de la téléphonie mobile dans les pays en développement peut changer les habitudes de paiement plus rapidement que les banques locales et étrangères ne l'ont fait depuis des décennies, en dépit de leur approche soucieuse de s'adapter aux contextes locaux. L'inclusion est réalisée par le biais des services de paiement mobile. Ces auteurs présentent un modèle théorique illustratif prenant en compte de la façon la plus pertinente possible les choix rationnels des utilisateurs en termes de services de paiement potentiels dans un environnement financier peu développé.

Mbouombouo Mfossa Patrick (2019) a analysé le rôle du Mobile Money dans la relation inclusion financière-résilience financière en Afrique Subsaharienne en se focalisant sur le cas du Cameroun. L'auteur s'appuie sur la théorie de la financiarisation au quotidien (Van der Zwan, 2014) et tente d'examiner comment l'accès au Mobile Money affecte la capacité des personnes à faire face aux chocs négatifs en mettant en place un fonds d'urgence dans les délais. Il utilise les données issues de l'enquête du Global Findex 2017 et un modèle d'effets de traitement endogène. Les résultats montrent que l'accès au Mobile Money renforce la capacité des individus à puiser dans leurs aptitudes internes et à accéder aux ressources et appuis externes appropriés en période d'adversité.



Les travaux empiriques mettent généralement en évidence l'effet positif de l'inclusion financière sur la croissance économique. Onaolapo (2015) trouve à l'aide de la méthode des Moindres carrés ordinaires (MCO) que l'inclusion financière (mesuré par les ratios M2/PIB et Crédit au secteur privé/PIB) stimule la croissance économique au Nigéria. Sahay et al. (2015) montrent que l'inclusion financière tout comme la profondeur financière a un effet positif et significatif sur la croissance économique. Cependant, cet effet positif diminue au fur et à mesure que le niveau d'inclusion et la taille du système financier s'améliorent. Il pourrait même devenir négatif dans certains cas. Ce qui rejoint l'idée de certains auteurs (Law et Singh, 2014 ; Arcand et al, 2015) selon laquelle trop de finance peut nuire à la croissance.

Appendino et al. (2019) montrent à l'aide des estimations des modèles de régressions statiques et dynamiques que l'inclusion financière des Petites et Moyennes Entreprises contribue significativement à l'augmentation des taux de croissance économique au Moyen-Orient et en Asie Centrale. Il ressort en outre de leur étude que si le niveau d'inclusion financière des PME de ces deux régions atteint celui des pays émergents, leur croissance économique pourrait augmenter de 0.3 point de pourcentage en moyenne annuelle. Ce qui rejoint l'idée de Bhattacharya et Wolde (2010) pour qui, combler le déficit d'inclusion financière peut générer des gains substantiels en termes de potentiel de croissance économique. Leur estimation montre en effet que si le niveau d'accès au financement dans le Moyen-Orient atteint la moyenne mondiale, le taux de croissance annuel augmenterait de plus de 0.1 %, toute chose étant égale par ailleurs. Cet effet positif et significatif de l'inclusion ressort également de l'étude de Kabikissa (2020) au Congo. Ce dernier utilise principalement un modèle Autoregressive Distributed Lag (ARDL) et mesure l'inclusion financière par le nombre de banques et d'institutions de microfinance de première catégorie.

Par ailleurs, Demircuc-Kunt et al. (2017) vont montrer qu'il existerait une possibilité de causalité inverse : une croissance économique plus élevée peut permettre une plus grande inclusion financière.

Comme on peut le constater, malgré leur pertinence, les travaux existants se sont davantage orientés sur les aspects d'inclusion financière relevant uniquement du service bancaire négligeant ainsi les services de microfinance et les services de Monnaie électronique d'où la démarche méthodologique de cet article.

## II. METHODOLOGIE

Afin d'évaluer l'impact de l'inclusion financière (via le service Mobile Money) sur la croissance économique, nous supposons une fonction de production de type Cobb Douglas donnée par :

$$Y_t = A_t K_t^\alpha L_t^\beta \quad (1)$$

Où :  $\alpha$  et  $\beta$  sont respectivement les productivités marginales du capital et du travail ;  $Y$ ,  $K$  et  $A$  représentent respectivement la production nationale, le capital physique et le progrès technique qui mesure la productivité totale des facteurs de production. La prise en compte de l'inclusion financière dans le modèle de croissance du PIB s'inscrit dans le cadre des modèles de croissance endogène développés par Pagano (1993) et Levine (1993). Selon eux, le développement du secteur financier peut contribuer à la croissance du PIB via l'amélioration de la productivité totale des facteurs de production. Sur cette base, la fonction de production peut s'écrire de la manière suivante :

$$Y_t = A_0 DF_t^\delta K_t^\alpha L_t^\beta \quad (2)$$

Avec  $A_0$ , le niveau de la technologie et  $DF$ , le développement du secteur financier. Ce dernier est capté sous l'angle de l'accessibilité (à travers le Mobile Money) et non de la profondeur comme dans la plupart des travaux. En linéarisant l'équation (2), on obtient :

$$\ln Y_t = \ln A_0 + \delta \ln DF_t + \alpha \ln K_t + \beta \ln L_t \quad (3)$$

En plus de ces variables, nous avons également tenu compte de l'ouverture commerciale et de l'inflation, qui peuvent aussi influencer la production dans un pays donné notamment du fait de la mondialisation des économies. L'analyse se faisant avec un ensemble de pays et des données couvrant plusieurs années, nous tenons à la fois compte de la dimension spatiale et de la dimension temporelle. Le modèle final à estimer est donnée par l'équation suivante :

$$\ln Y_{it} = c + \delta_1 \ln MoMo_{it} + \delta_2 \ln IF_{it} + \alpha \ln K_{it} + \beta \ln L_{it} + \tau \ln Ouv_{it} + \rho \ln IPC_{it} + \gamma_i + \delta_t + \varepsilon_{it} \quad (4)$$

Où : - **Y** est l'indicateur de la croissance économique mesuré par le PIB réel ;

- **MoMo** est l'indicateur du Mobile Money (mesuré par : la valeur des transactions Mobile Money en % du PIB, le nombre de compte Mobile Money actif pour 100.000 adultes et un indice composite construit à l'aide des deux variables précédentes).

- **IF** est un autre indicateur de l'inclusion financière. Il s'agit notamment du nombre de comptes bancaires, de guichets de banques et de guichets automatiques de billets pour 100.000 adultes ainsi que des encours de prêt en % du PIB. Nous avons également construit un indice global d'inclusion financière avec les données relatives aux services bancaires et aux services de monnaie électronique.

- **K** est l'indicateur de l'investissement mesuré par la formation brute du capital fixe (FBCF) en USD constants de 2010. Le rôle du capital physique dans le processus de croissance économique a été mis en évidence depuis les modèles de croissance exogène. Son accumulation permet à l'entreprise de produire plus mais aussi d'accroître la productivité des entreprises concurrentes par un effet d'apprentissage (Villieu, 2019).

- **L** représente le facteur travail. Elle est captée par la force de travail c'est-à-dire la partie de la population active qui travaille. La main d'œuvre a été prise depuis les travaux des auteurs classiques à l'instar d'Adam Smith (1776) et de David Ricardo (1819) qui ont posés les premiers jalons des théories de la croissance. La production serait une fonction croissante de la quantité de main d'œuvre utilisée.

- **Ouv** est un indicateur du degré d'ouverture. Il est mesuré par le rapport entre la somme des exportations et importations sur le PIB.

- **IPC** est l'indice des prix à la consommation en base 100 en 2010. Il permet de mesurer l'effet de l'inflation sur la croissance.

- **c** est la constante ;  $\gamma_i$  et  $\delta_t$  sont respectivement les effets fixes pays et temporels ;  $\varepsilon_{it}$  est le terme d'erreur. *i* représente le pays et *t* désigne l'année.

L'équation (4) est estimée par la méthode des panels à effets spécifiques à l'aide des données de 21 pays de l'Afrique Subsaharienne (avec le Cameroun comme pays de la CEMAC) couvrant la période 2011-2018. Le test de Hausman permet de choisir entre le modèle à effets fixes (MEF) ou le modèles à effets aléatoires (MEA). Dans le cas du MEF, on utilise l'estimateur Within tandis que dans le cas du MEA, on utilise l'estimateur des Moindres Carrés Généralisés (MCG).

Notre choix d'élargir l'échantillon se justifie par le fait que non seulement la plupart des pays de la CEMAC présentent des caractéristiques similaires à celles des autres pays de l'Afrique Subsaharienne mais aussi parce que les pays de la CEMAC peuvent tirer profit de l'expérience des pays de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est qui sont les champions en matière de développement des services du Mobile Money. La période d'étude a été dictée par la disponibilité des données sur les services Mobile Money et correspond également à la période où le Mobile Money s'est relativement bien intégré dans les habitudes quotidiennes.

Les données relatives au Mobile Money et à l'inclusion financière proviennent de la base Financial Access Survey (FAS) du Fonds monétaire international, tandis que les données relatives aux variables de contrôle sont issues du World Développement Indicators (WDI) de la Banque Mondiale.

Les deux indices mentionnés ci-dessus sont construits par l'Analyse en Composante Principale (ACP). Les résultats obtenus par cette méthode sont donnés en Annexe 1. Ils révèlent que le premier axe factoriel fournit la majorité d'information contenue dans l'indicateur composite du Mobile Money (83.4%). Ce qui permet de retenir le premier axe factoriel pour ces derniers dans l'estimation économétrique. En ce qui concerne l'indice global d'inclusion financière (Indice), les deux premiers axes factoriels fournissent la majorité d'information (72.8%) qu'il contient.

L'analyse statistique descriptive des variables du modèle économétrique (annexe 2 et 3) montre une corrélation positive et significative entre les indicateurs d'inclusion financière (y compris ceux du service mobile money) et l'indicateur de la croissance économique. Ce qui traduit la présomption d'une relation positive entre l'inclusion financière et la croissance économique. Il en est de même pour toutes les variables de contrôle. L'analyse économétrique que nous effectuons nous permet de valider ou non ces présomptions.

### III. ANALYSE DES RESULTATS

Le test de Hausman indique que nous retenons le modèle à effets aléatoires (MEA) dans la majorité des cas. Le test de Fisher montre quant à lui que le modèle est globalement significatif. Les résultats de l'estimation faites avec le logiciel Stata sont récapitulés dans le tableau 2 ci-après.

**Tableau 2 : Résultats de l'estimation économétrique**

<i>Variable expliquée : PIB réel</i>	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Valeur transaction Mobile Money (ln)	0.026*** (6.55)		0.031*** (6.38)		
Compte actifs MoMo/adultes		0.006*** (1.75)	-0.004*** (-1.05)		
Indice MoMo				0.017*** (2.99)	
Guichet Bancaire/Adultes	0.009*** (3.24)		0.011*** (3.65)	0.014*** (4.12)	
ATM /adultes				0.004** (2.22)	
Compte bancaire/Adultes		-0.024 (-1.35)		0.015 (0.82)	
Encours de prêts (ln)	0.058*** (2.90)			0.086*** (3.96)	
Indice composite d'inclusion financière					0.017** (2.07)
Formation brut du capital fixe (ln)	0.119*** (7.86)	0.10*** (6.05)	0.128*** (8.02)	0.123*** (7.20)	0.106*** (6.31)
Force de travail (ln)	0.882*** (12.77)	1.34*** (12.7)	0.89*** (12.62)	0.92*** (12.67)	1.26*** (12.73)
Degré d'ouverture commerciale (ln)	-0.08*** (-4.05)	-0.09*** (-3.73)	-0.08*** (-3.65)	-0.08*** (-3.16)	-0.07*** (-2.92)
Indice des prix à la consommation (ln)	0.046 (1.62)	0.037 (1.14)	0.057* (1.92)	0.024 (0.70)	0.033 (0.99)
Constante	7.04** (7.04)	0.655 (0.45)	6.71*** (6.65)	6.02*** (6.19)	1.69 (1.26)
<b>Test de Hausman (P&gt;Chi2)</b>	<b>0.5794</b>	<b>0.0002</b>	<b>0.2405</b>	<b>0.8295</b>	<b>0.0006</b>
<b>Modèle choisi</b>	<b>MEA</b>	<b>MEF</b>	<b>MEA</b>	<b>MEA</b>	<b>MEF</b>

Note : \*\*\*, \*\*, \* désigne la significativité à 1%, 5% et 10 % respectivement. La valeur entre parenthèse sont le st de Students.



Il ressort de ce tableau que l'amélioration de l'inclusion financière dans son ensemble stimule la croissance économique. Plus spécifiquement, le développement du service Mobile Money favorise la croissance du PIB dans ces pays. A l'observation de la colonne (1), on constate que l'accroissement de 1 % de la valeur des transactions Mobile Money entraîne une croissance du PIB réel de 0.026%. L'accroissement du nombre de compte Mobile Money/100.000 adultes du même taux entraîne quant à elle une croissance du PIB réel de 0.006 % (voir colonne 2).

Ces résultats montrent également que l'amélioration de l'inclusion financière sous l'angle de l'accès, de l'utilisation et de la disponibilité des services bancaires stimule également la croissance économique. L'augmentation du nombre de guichets de banques pour 100 000 adultes d'un point, entraîne une croissance du PIB réel de 0.014 point de pourcentage (voir colonne 4). L'accroissement de 1 % de l'encours des prêts bancaires améliore la croissance du PIB réel à hauteur 0.086 %.

Par ailleurs, l'inclusion financière n'est pas le seul facteur déterminant de la croissance économique dans ces pays comme le montre la significativité des variables de contrôle. C'est notamment le cas de l'investissement, de la force de travail et de l'ouverture commerciale. Ces résultats interpellent à la formulation de quelques recommandations de politique économique.

#### **IV. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE**

Il ressort de notre analyse économétrique que l'inclusion financière via l'expansion du mobile Money stimule la croissance économique en Afrique Sub-Saharienne en général et dans la zone CEMAC en particulier. Ce qui montre la nécessité de mettre en place des stratégies susceptibles de booster l'activité du Mobile Money dans la sous-région. Elles concernent notamment :

- Favoriser l'accès et l'utilisation du téléphone portable par les catégories sociales les plus exclues du système bancaire classique : il s'agit des femmes et des sans-emplois résidant dans les zones rurales. L'Etat pourrait accorder des subventions discriminantes sur l'achat des téléphones portables en se basant ainsi sur les critères de sexe, de situation professionnelle et de lieu de résidence. Il exploitera par exemple les bases de données des compagnies de téléphone pour savoir si oui ou non une de ses personnes est déjà un abonné. Par ailleurs, l'utilisation du téléphone dans les zones rurales requiert la disponibilité de l'énergie et du réseau mobile. Les autorités politiques doivent pour cela exploiter, à travers les municipalités, le potentiel des différentes localités afin de produire de l'énergie utilisable dans lesdites localités à l'instar de l'énergie solaire qui ne nécessitent pas de très gros investissements. Elles devront également encourager les compagnies de téléphonie mobile à davantage s'installer dans les zones reculées en y amenant la fibre optique et en leur accordant des remises d'impôts fonction de la part d'investissements consacrés par ces compagnies aux zones rurales.

- Mettre sur pied un cadre de concertation entre les principales parties prenantes que sont les institutions financières de second rang, les compagnies de téléphonie mobile et les autorités de régulation. L'objectif de ce cadre de concertation serait d'accroître l'interopérabilité d'une part entre les compagnies de téléphonie mobile et les institutions financières et d'autre part entre les compagnies de téléphonie mobile elles-mêmes afin que les détenteurs de compte Mobile Money (quel que soit l'opérateur téléphonique) tout comme les détenteurs de compte bancaire (quel que soit l'institution financière) puissent effectuer la plupart des opérations bancaires (transfert d'argent, dépôts, remise des effets commerciaux, paiements, crédit) soit à partir de leur téléphone portable soit à partir de leur compte bancaire. Les compagnies de téléphonie pourraient dans ce sens mettre à la disposition des institutions financières, le listing des opérations numériques effectuées et les informations personnelles de l'abonné afin qu'elles puissent juger de la fiabilité de ce dernier dans le cadre de l'examen des dossiers de demande de crédit. De même, les institutions financières

pourraient utiliser ces informations pour ouvrir des comptes bancaires aux détenteurs de compte Mobile Money sous le contrôle des autorités politiques.

- Favoriser les transferts d'argent par Mobile Money entre les pays de la CEMAC. Ces transferts auraient probablement des risques que sont le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale qui font craindre beaucoup les autorités monétaires des différents pays. Nous pensons toutefois que ces risques pourraient être réduits à travers le plafonnement des montants mensuels comme cela se fait avec les transferts bancaires, la mise sur pied d'un organisme chargé de suivre les transactions financières numériques. Cet organisme serait mis sur pied par les agences de régulation du secteur des télécommunications (ART au Cameroun) et les autorités de contrôle et de régulation de l'activité bancaire (COBAC en Afrique Centrale).

- Renforcer les capacités des agents agréés : les agents agréés sont le bras séculier des compagnies de téléphonie pour le service Mobile Money. Or, bien qu'étant présent dans tous les quartiers, la plupart de ces agents font face à de nombreuses difficultés notamment la disponibilité des fonds et de la flotte. Ainsi, les actions pourraient aller dans le sens de la mise à leurs dispositions, au moins pour les plus efficaces (nombre de transactions par semaine, valeurs des transactions par semaine, position géographique, ancienneté), des avances de fonds de la part des opérateurs de téléphonie mobile pour leur permettre de mieux servir les usagers. De même, ceux qui sont situés dans les zones d'accès les plus difficiles pourraient bénéficier d'une prime additionnelle afin de leur permettre de couvrir leurs charges d'exploitation.

## CONCLUSION

Cet article avait pour objectif d'évaluer l'impact de l'inclusion financière via le service Mobile Money sur la croissance économique en zone CEMAC. Malgré son adoption tardive dans la sous-région comparativement aux autres sous-régions de l'Afrique Subsaharienne, cette innovation financière numérique a connu une évolution très rapide notamment au Cameroun qui concentre la majorité des transactions. D'un volume marginal en 2010, le nombre de transactions dans la sous-région a été d'environ 96 857 954 transactions à la fin de l'année 2016, soit plus du double de celui de 2015 (40 469 206 transactions). En termes de valeur, les transactions sont passées d'environ 540 milliards de FCFA en 2015 à 1 533 milliards FCFA en 2016 (BEAC, 2017).

Ce développement rapide est notamment dû aux efforts conjugués de plusieurs acteurs que sont les opérateurs de réseau mobile, les banques, les autorités politiques et les agents agréés. Les transactions sont simples et auto-sécurisées car l'expéditeur tout comme le bénéficiaire n'a pas besoin de remplir des papiers ou de présenter une quelconque pièce d'identité. Les agents agréés sont quasiment à tous les coins des quartiers permettant ainsi d'assurer la flexibilité du service Mobile Money. Les opérations englobent de nos jours entre autres ; le transfert d'argent, le paiement de crédit de communication, le règlement des frais liés à la consommation d'eau et l'abonnement à des chaînes de télévision satellitaires, l'achat des marchandises ou d'autres services (supermarchés, stations-services, pharmacies), l'épargne et le crédit. Dans l'évolution des contrats de partenariat entre les compagnies de téléphonie mobile et les institutions bancaires, les liaisons sont de plus en plus opérées entre les comptes Mobile money et les comptes bancaires des usagers générant de ce fait le Mobile Banking.

Nous avons estimé un modèle de panel dans lequel la croissance économique est expliquée entre autres variables par un indicateur du Mobile Money (Valeur des transactions Mobile Money en % du PIB, Nombre de compte Mobile Money actif pour 100.000 adultes, Indice composite construit à l'aide des deux variables précédentes). Les données couvrent 21 pays de l'Afrique Subsaharienne (avec le Cameroun comme pays de la CEMAC) sur la période 2011-2018. Notre choix d'élargir l'échantillon se justifie par le fait que non seulement la plupart des pays de la CEMAC présentent des caractéristiques similaires à celles des autres pays de l'Afrique Subsaharienne mais aussi parce que les pays de la CEMAC peuvent tirer profit de l'expérience des pays de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est qui sont les champions en matière de développement des services du Mobile Money. Les analyses ont montré que le Mobile Money influence positivement et significativement la croissance économique. Une augmentation du taux d'utilisation du « Mobile Money » de 10% entraîne une augmentation de la croissance de 0,96 point.

C'est ainsi que nous proposons aux autorités politiques des pays de la CEMAC de : (i) favoriser l'accès des plus démunies au téléphone portable, (ii) mettre sur pied un cadre de concertation entre les principaux acteurs pour développer l'interopérabilité, (iii) créer un organe mixte spécialisé dans le suivi des opérations financières numériques (nationales et transfrontalières) et (iv) renforcer des capacités des agents agréés.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. AFI, (2010), *Mesurer l'inclusion financière pour les régulateurs : Conception et réalisation d'enquêtes*, Document de politique, 32 p, disponible à l'adresse [www.afi-global.org](http://www.afi-global.org).
2. Appendino M., Bibolov A., Fouejieu A., Li J., Ndoye A. Panagiotakopoulou A., Shi, W. Sydorenko T., Blancher N. (2019), « l'inclusion financière des petites et moyennes entreprises au Moyen-Orient et en Asie Centrale », *Document de travail du FMI*, N°19/02.FMI, Washington, DC.
3. Arcand J., Berkes E. et U. Panizza, (2015), "Too Much Finance?", *Journal of Economic Growth*, Vol. 20, pp.105-48.
4. Aron J., (2018), « Mobile Money and the economy : A review of the evidence », *The World Bank Research Observer*, Vol. 33, no. 2, pp. 135-188.
5. Assadi D. et A. Cudi, (2011), « Le potentiel d'inclusion financière du "Mobile Banking". Une étude exploratoire », *Management & Avenir* 2011/6 (n° 46), p. 227-243.
6. Attali J., (2014), « Les nouveaux visages de la micro-finance en Afrique », *Revue d'économie financière*, (116), pp.243-258.
7. BAD, (2012), *Inclusion et intégration financières à travers les paiements et transferts mobiles*, Actes de l'Atelier sur « Le renforcement de l'intégration financière par la réglementation judicieuse des paiements mobiles transfrontaliers : opportunités et défis » tenu les 29 et 30 mars 2012 à Mumbai en Inde, 66p.
8. Banque de France, (2014), « La politique et les agrégats monétaires dans les zones d'émission africaines : les enjeux de l'inclusion financière en zone Franc », *Rapport annuel de la zone Franc*, pp. 107-111.
9. Bhattacharya R. et H. Wolde (2010), "Constraints on Growth in the MENA Region." *IMF Working Paper 10/30*, International Monetary Fund, Washington, DC.
10. BEAC, (2017), *Etat des systèmes de paiement par monnaie électronique dans la CEMAC*, Document interne, <https://www.finances.gouv.cg>
11. Beck T. et R. Cull, (2014), « Banking in Africa » in Berger A., Molyneux P. et Wilson J. (éd), *The Oxford handbook of banking*, 2<sup>e</sup> édition.
12. Beck T., Demirguc-Kunt A. et M. Martinez Peria, (2007), « Reaching out : Access to and use of banking services accross countries », *Journal of Financial Economics*, 85(1), pp.234-266.
13. Biligil G., Essiane P-N et J. Engo Nguema, (2017), « Mobile Money dans la CEMAC : ce qu'il est, ce qu'il n'est pas et ce qu'il pourrait devenir », *Lettre de la recherche de la BEAC*, no 2, pp. 6-8.
14. BM, (2019), *Indicateurs de développement dans le monde*, World Bank, Washington DC.
15. Chaix L. et D. Torre, (2015), « Le double rôle du paiement mobile dans les pays en développement », *Revue Economique*, Vol 66, pp 703-727.
16. Chatain P.L., (2011), "Mobile Banking, Financial Inclusion and Policy Challenges". Presentation to the 10th IADI Annual Conference, 19-20 October 2011, Warsaw, Poland
17. Chéneau-Loquay A., (2012), « La téléphonie mobile dans les villes africaines. Une adaptation réussie au contexte local », *L'Espace géographique*, 2012/1 Edition Belin, Tome 41, pp 82-93
18. Demirguc-Kunt A., L. Klapper et S. Dorothe, (2017), « *Financial inclusion and legal discrimination against women : Evidence from developping countries* », *Policy Research Working Paper*, no 6416, World Bank, Washington DC
19. Demirguc-Kunt A. et R. Levine, (2008), *Finance, financial sector policies and long-run growth*, Banque mondiale, *Policy Research Working Paper*, no 4469, World Bank, Washington DC
20. Donovan K., (2012), "Mobile Money for Financial Inclusion". Chapter 4, From Information and Communications Development report entitled Maximizing Mobile, *The World Bank*, pp. 61-73
21. FMI, (2015), *Financial Access Survey*, [www.imf.org](http://www.imf.org)
22. FMI, (2019), *Financial Access Survey*. [www.imf.org](http://www.imf.org)
23. GSMA, (2019b), *Rapport 2019 sur les inégalités entre hommes et femmes dans la téléphonie mobile*, 64p

24. GSMA, (2015), *Le point sur le secteur- Les services de l'argent mobile*, disponible à l'adresse [www.gsma.com/mobilemoney](http://www.gsma.com/mobilemoney)
25. GSMA, (2019a), *L'économie mobile en Afrique Subsaharienne*, édition Septembre 2019, 42p, disponible à l'adresse [www.gsma.com/mobilemoney](http://www.gsma.com/mobilemoney)
26. Guièze J-L. (2014), "l'inclusion financière en Afrique subsaharienne", *Eco conjoncture*, BNP Paribas, economic-research.bnpparibas.com
27. Jack W. et T. Suri, (2011), « Mobile Money : The economics of M-PESA », *Working Paper 16721, NBER*, Cambridge
1. Kabikissa J. D. (2020), « L'incidence de l'inclusion financière sur la croissance économique au Congo », *Revue Congolaise de Gestion*, Vol.1, N°29, pp.14-60.
2. Kelkar V., (2010), « Financial inclusion for inclusive growth », *ASCI Journal of Management*, Vol 39, Issue 1, PP.55-68.
3. Khan R., (2012), « Financial inclusion and financial stability : are the two sides of the same coin ? », *RBI Monthly Bulletin*, pp.553-563
4. King R., et R. Levine, (1993), *Finance and growth : Schumpeter might be right*, *Quarterly Journal of Economics*, 108(3), pp.717-738
5. Klein M. et C. Mayer, (2011), « Mobile banking and financial inclusion : the regulatory lessons », *Policy Research Working Paper*, no WPS 5664. Washington, D.C. : World Bank Group
6. Ky S., (2016), *Essais sur l'essor des services financiers sur mobile dans les pays en développement et à son impact sur le comportement financier des individus*, Economics and Finance, Thèse de Doctorat, Université de Limoges
7. Law S.H. et N. Singh, (2014), "Does too much finance harm economic growth?", *Journal of Banking and Finance*, Vol. 41, n°1, pp.36-44.
8. Malick Sané, (2017), « Infrastructures, commerce intra-africain et développement économique en Afrique », *Revue Interventions Economiques*, Hors-série, pp 55-60
9. Mbouombouo Mfossa P., (2019), « Inclusion financière via le mobile money et résilience financière en Afrique Subsaharienne : Cas du Cameroun », Communication présentée au Congrès des 25 ans de l'ADA le 21 novembre 2019, Luxembourg
10. Mc Kinnon R. et E. Shaw, (1973), *Money and Capital in Economic Development*, Washington, DC, Brooking Institution Press
28. MINPOSTEL, (2018), *Annuaire statistique des télécommunications et TIC au Cameroun*, [www.minpostel.gov.cm](http://www.minpostel.gov.cm)
29. Morawczynski O., (2009), "Examining the Usage and Impact of Transformational M-Banking in Kenya." In *Internationalization, Design and Global Development*, Volume 5623/2009, pp. 495-50.
30. Obstfeld M., (1994), *Risk-taking, Global diversification, and growth* », *American Economic Review*, 3(8), pp.1310-1329.
31. Onaolapo A. R. (2015), "effects of financial inclusion on the economic growth of Nigeria (1982-2012)", *International Journal of Business and Management Review*, Vol.3, n°8, pp.11-28
32. Otchere I., (2016), "financial inclusion and development in africa: gaps, challenges and policy recommendations", *18th AERC senior policy seminar*, 22nd -23rd March, 2016, Nairobi, Kenya
33. Rodmacq P., (2014), "Mobile Money en Afrique: M-PESA et Cie", [www.business-enafrique.net](http://www.business-enafrique.net), article consulté le 19 novembre 2020 à 18h00
34. Sahay R. et al., (2015), "Financial Inclusion: Can It Meet Multiple Macroeconomic Goals?", IMF Staff Discussion Note 15/ 17, *International Monetary Fund*, Washington
35. Schumpeter J., (1912), *Théorie de l'évolution économique*, Paris: Editions Dalloz
36. Tchouto et C.L. Nguéna, (2015), « Innovation financière et développement durable au Cameroun : Pourquoi le développement du « Mobile Banking » est-il important ? », *AAYE Policy Research Working Paper*, 13p
37. Van der Zwan, N. (2014), « Making sense of financialization », *Socio-Economic Review*, pp. 99-129.
38. Villieu P., (2019), « Investissement, progrès technique et croissance », in *Macroéconomie : L'investissement*, éd. La découverte, Collection Repères, Paris, pp.93-114



## ANNEXES

### Annexe 1 : Résultats de l'Analyse en Composante Principale

#### A) Indice du Mobile Money (MoMo)

Principal components/correlation	Number of obs	=	168
	Number of comp.	=	2
	Trace	=	2
Rotation: (unrotated = principal)	Rho	=	1.0000

Component	Eigenvalue	Difference	Proportion	Cumulative
Comp1	1.66813	1.33625	0.8341	0.8341
Comp2	.331874	.	0.1659	1.0000

Principal components (eigenvectors)

Variable	Comp1	Comp2	Unexplained
ValMoMo	0.7071	0.7071	0
ComActAdul	0.7071	-0.7071	0

#### B) Indice global d'inclusion financière (Indice)

Principal components/correlation	Number of obs	=	168
	Number of comp.	=	7
	Trace	=	7
Rotation: (unrotated = principal)	Rho	=	1.0000

Component	Eigenvalue	Difference	Proportion	Cumulative
Comp1	3.40958	1.72348	0.4871	0.4871
Comp2	1.6861	.869115	0.2409	0.7280
Comp3	.816985	.371689	0.1167	0.8447
Comp4	.445297	.203449	0.0636	0.9083
Comp5	.241848	.0120103	0.0345	0.9428
Comp6	.229838	.0594899	0.0328	0.9757
Comp7	.170348	.	0.0243	1.0000

Principal components (eigenvectors)

Variable	Comp1	Comp2	Comp3	Comp4	Comp5	Comp6	Comp7	Unexplained
BankAdul	0.4168	-0.1534	-0.4016	0.6767	-0.1146	-0.0254	-0.4120	0
ATMAdul	0.4617	-0.2264	-0.2886	-0.0144	0.2960	-0.1508	0.7360	0
CompAdul	0.4199	0.1921	-0.3826	-0.5859	-0.0180	0.4785	-0.2605	0
Depot	0.4103	-0.1622	0.5810	-0.0455	0.5964	-0.0427	-0.3289	0
PRT	0.4284	-0.1744	0.4851	-0.0224	-0.7091	0.1250	0.1783	0
ValMoMo	0.0921	0.6875	0.1899	0.4188	0.1521	0.4602	0.2694	0
ComActAdul	0.2765	0.5992	-0.0086	-0.1437	-0.1313	-0.7201	-0.0901	0

## Annexe 2 : Statistique descriptive des variables

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
LnPIB	168	23.45446	1.18086	20.6201	26.87467
LnFBCF	168	22.04836	1.32049	17.86344	25.08896
LIPC	168	4.823519	.2074682	4.631937	5.54167
LOUV	168	4.187413	.3598678	3.031221	4.934456
LnForce	168	15.46894	1.075009	13.36388	17.88289
ValMoMo	168	12.88916	20.10607	0	142.3912
ComActAdul	168	272.7296	318.3226	0	1548.237
BankAdul	168	4.91433	2.80844	1.07723	15.45598
ATMAdul	168	9.977015	13.13952	.9133033	71.94527
CompAdul	168	318.9253	284.8552	30.34883	1490
PreT	168	22.09831	10.90987	3.006402	68.83012
MoMo	168	-3.57e-09	1.291559	-1.059125	5.548535
Indice	168	-5.95e-10	1.308071	-1.902784	5.483968

### Annexe 3 : Corrélation entre les variables

	LnPIB	LnValM-o	LnComA~l	BankAdul	ATMAdul	LnComp~l	LnPret	MoMo	Indice	LnFBCF	LIPC	LOUV	LnForce
LnPIB	1.0000												
LnValMoMo	0.1831 0.0175	1.0000											
LnComActadul	0.3509 0.0000	0.7343 0.0000	1.0000										
BankAdul	0.1714 0.0263	0.0181 0.8157	0.2978 0.0001	1.0000									
ATMAdul	0.1214 0.1170	-0.1444 0.0619	0.2167 0.0048	0.7461 0.0000	1.0000								
LnCompadul	0.4741 0.0000	0.1997 0.0095	0.4758 0.0000	0.5529 0.0000	0.6051 0.0000	1.0000							
LnPret	-0.0414 0.5945	0.1209 0.1186	0.2913 0.0001	0.4337 0.0000	0.4667 0.0000	0.4094 0.0000	1.0000						
MoMo	0.2601 0.0007	0.8460 0.0000	0.7227 0.0000	0.1111 0.1516	0.0426 0.5839	0.4186 0.0000	0.1370 0.0766	1.0000					
Indice	0.2800 0.0002	0.4324 0.0000	0.6216 0.0000	0.6615 0.0000	0.7087 0.0000	0.7886 0.0000	0.6076 0.0000	0.6525 0.0000	1.0000				
LnFBCF	0.8934 0.0000	0.1040 0.1796	0.3208 0.0000	0.1239 0.1095	0.1564 0.0429	0.4287 0.0000	-0.0441 0.5705	0.1974 0.0103	0.2372 0.0020	1.0000			
LIPC	0.3985 0.0000	0.2708 0.0004	0.3418 0.0000	0.0949 0.2209	0.1928 0.0123	0.4449 0.0000	-0.2441 0.0014	0.3616 0.0000	0.3221 0.0000	0.3929 0.0000	1.0000		
LOUV	-0.4423 0.0000	-0.2167 0.0048	-0.0828 0.2861	0.2367 0.0020	0.3041 0.0001	0.0833 0.2833	0.2097 0.0064	-0.2178 0.0046	0.0858 0.2687	-0.2757 0.0003	-0.0415 0.5934	1.0000	
LnForce	0.7817 0.0000	0.3011 0.0001	0.2532 0.0009	-0.2546 0.0009	-0.3989 0.0000	0.1150 0.1376	-0.2213 0.0039	0.2809 0.0002	-0.0451 0.5620	0.6692 0.0000	0.2892 0.0001	-0.5789 0.0000	1.0000



Mise en page et impression :

**SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA BEAC**

736 avenue Monseigneur Vogt - B.P. 1917, Cameroun

Téléphone : (237) 22 23 40 30/60

Fax : (237) 22 23 33 29/50

E-mail : [beac@beac.int](mailto:beac@beac.int)

Site web : [www.beac.int](http://www.beac.int)